



Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 2866
7 juillet 2023
1,50 € • DOM: 2€



Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

LUTTE OUVRIÈRE

**Le journal
d'Arlette Laguiller**

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Ni résignation ni violence stérile, changer la société!



Dans la marche blanche en hommage à Nahel, jeudi 29 juin, à Nanterre.

pages 2 à 5

Hôpitaux

**il faut embaucher
d'urgence!**

page 13

Prix

**Le racket
continue**

page 6

Israël-Palestine

**Terrorisme d'État
à Jénine**

page 9

Leur société

- Après la mort de Nahel 3
- Leur république et notre avenir 3
- Indignation à géométrie variable 3
- Nanterre : explosion de colère 4
- Répression : une justice de classe expéditive 4
- Marseille : injustice immédiate 4
- Police : les forces d'un ordre à combattre 5
- Syndicats de police : le profil de l'emploi 5
- Police au pays des merveilles 5
- Les racistes et ceux qui les laissent faire 5
- CRS : des plages aux rues de banlieue 5
- Flambée des prix : racket à grande échelle 6
- Allocation chômage : micro hausse, méga mépris 6
- Foyer Adoma - Saint-Denis : quand on est retraité et immigré 6
- Budget militaire : la valse des milliards 7
- Capitalistes de l'armement : "par ici vos livrets" ! 7
- Drogue à Marseille : le fléau et le démagogue 7

Nos lecteurs écrivent

- La vie d'une cité 6

Dans le monde

- Sénégal : Macky Sall s'en va, pas la colère 8
- Mali : la Minusma chassée à son tour 8
- Écologie : le pétrole coule à flots 9
- Israël-Palestine : terrorisme d'État à Jérôme 9
- Autriche : Vienne, l'envers du décor 9
- Intelligence artificielle : les forçats du clavier 16
- Madagascar : l'IA et la rapacité des patrons 16

Il y a 70 ans

- Juin 1953 : le soulèvement ouvrier à Berlin-Est 10

Dans les entreprises

- Courtepaille : les capitalistes font leur blé 11
- Prêt-à-porter enfants 11
- Apprentissage : économie, cadeaux et propagande 11
- Chantiers du Grand Paris 12
- Asem - Rennes 12
- Greffiers en grève 12
- Clinique Bordeaux Nord 13
- Hôpital Lyon-Croix-Rousse 13
- Urgences 13
- Milee - Fourmies 14
- SNCF Châtillon et Saint-Lazare 14
- Continental - Rennes 14
- Aéroport de Roissy 14
- Aésio mutuelle 15
- Park Hyatt Vendôme 15

L'espoir n'est ni dans la résignation ni dans la violence destructrice

On ne peut qu'être révolté par la mort du jeune Nahel, 17 ans, à Nanterre. N'y avait-il pas d'autres moyens d'arrêter cette voiture que de tirer dans le thorax du conducteur? Que viennent faire des menaces comme «*shoote-le*» de la part d'un policier? Si la scène n'avait pas été filmée, l'exécution aurait été déguisée en légitime défense, et c'est sans doute ce qui se passe dans la plupart des cas.

Cette fois-ci, on a la preuve par l'image: des policiers n'ont aucune retenue, ils tirent pour tuer et rétablissent, de fait, la peine de mort, parfois pour des délits mineurs. Et il suffit d'écouter les réactions de certains syndicats de policiers pour comprendre que, à leurs yeux, la vie d'un jeune de quartier populaire ne pèse pas lourd!

Cela, les jeunes des cités l'ont intégré, parce qu'ils vivent tous les jours les contrôles au faciès, les réflexions racistes, les discriminations à l'emploi et au logement.

Ils se voient condamnés à galérer sans argent, entre missions d'intérim et petits boulots mal payés, quand les jeunes de la bourgeoisie ont les relations et une belle carrière assurée. Ils sont témoins, aussi, de la façon dont leurs propres parents sont cassés ou usés par un travail mal payé qui ne leur laisse pas de répit, quand ils ne sont pas mis au chômage.

Alors oui, il y a des jeunes, des gamins, qui vivent avec la rage au cœur. C'est ce qui pousse une petite partie d'entre eux à ne rien respecter, à tremper dans des trafics, voire à pourrir le quotidien des habitants d'une cité. Et c'est cette rage qui a explosé en violence aveugle avec la mort de Nahel.

La furie destructrice qui a frappé certains quartiers suscite la consternation, le désarroi et même la colère. Et pour cause! Ce ne sont pas les bourgeois qui voient leur voiture, leur restaurant chic ou leur terrain de tennis ou de golf partir en fumée. Ce sont les femmes et les hommes des classes populaires qui se retrouvent démunis, sans centre social, sans magasin pour leurs courses, sans transport pour se rendre au travail.

Les actions de ceux qui ont passé plusieurs nuits à casser tout ce qu'ils avaient à leur portée, y compris le centre de vacances dans lequel leur petite sœur était inscrite, ou le bus médical où leur mère allait se faire soigner, témoignent d'un manque de conscience dramatique. Parmi eux se retrouvent d'ailleurs de petits voyous et les trafiquants, qui se moquent pas mal de mettre la vie des habitants en danger.

Cette rage aveugle ne doit pas prendre le dessus! Mais qui y a-t-il pour porter la révolte de cette jeunesse et lui ouvrir une perspective? Qui pour s'opposer à la politique du gouvernement? Qui pour se faire respecter de la police? Qui pour combattre la grande bourgeoisie qui regorge de richesses, mais est de plus en plus rapace?

La révolte destructrice de cette jeunesse est la conséquence de l'absence d'organisation du camp des travailleurs, de son manque de combativité et

de politisation. Ce camp des travailleurs, les jeunes en feront partie comme ouvriers, livreurs, magasiniers, caristes, serveurs ou cuisiniers. Postes que leurs frères, leurs sœurs ou leurs parents tiennent déjà. Alors, c'est à nous tous, travailleuses et travailleurs, de montrer la voie.

C'est en nous organisant et en nous battant pour nous faire respecter du grand patronat, mais aussi de la police et de la justice, que nous pourrions devenir un exemple pour les jeunes. Cette perspective est indissociable de la contestation de tout l'ordre social, car il est vain d'espérer une meilleure police ou une meilleure justice.

Derrière la police et la justice, il y a les lois de la bourgeoisie. Elles assignent les travailleurs et leurs enfants à se faire exploiter et servir les plus riches. Elles légitiment les inégalités. Elles permettent à un gouvernement comme celui de Macron de nous voler deux années de retraite. Elles donnent tout pouvoir à une classe de parasites, capables de tuer père et mère si cela grossissait leurs profits!

En matière de pillage et de destruction, les jeunes émeutiers n'arriveront jamais à la cheville de la grande bourgeoisie, prête à mettre la terre entière en coupe réglée, à détruire la planète, à exploiter l'humanité et à fomenter les guerres.

La violence est au cœur de cette société pourrie d'injustices. Alors, nous n'obtiendrons la paix et la justice que lorsque nous enlèverons à cette grande bourgeoisie les commandes de la société. Nous construirons une société réellement juste lorsque les femmes et les hommes qui sont à la base de la production seront eux-mêmes au pouvoir et organiseront la société pour qu'elle réponde aux besoins de la population tout entière.

Nathalie Arthaud

C'est dans cette perspective que les militants de Lutte ouvrière se joindront aux rassemblements organisés contre les violences policières, dont ceux du samedi 8 juillet.



Lors de la marche blanche, à Nanterre, le 29 juin.

Après la mort de Nahel : responsables et démagogues accusent les familles

« Que les parents tiennent leurs gosses », a déclaré samedi 1^{er} juillet le ministre de la Justice, Dupond-Moretti. Macron a surenchéri, lundi 3 juillet, en déclarant qu'il faudrait « sanctionner financièrement et facilement les familles, une sorte de tarif minimum dès la première connerie ».

Le mépris de classe des politiciens de la bourgeoisie transpire dans ces mots. Ce serviteur des classes riches reproche aux parents de ne pas réussir à apprendre à leurs enfants la soumission à une société faite d'injustices. Ceux qui se relaient sur les ondes pour montrer du doigt les parents voudraient que des mères de famille obligées de travailler en horaires décalés, payées

au lance-pierres et méprisées par leurs employeurs empêchent leurs enfants en colère de casser ce qui leur tombe sous la main. Bien sûr, leur révolte est autodestructrice et ne mène qu'à une impasse, mais c'est une réaction contre la vie qui leur est offerte dans cette société bourgeoise, faite de soumission, de misère et d'étouffement moral.

De cela, les plus grands

responsables sont les dirigeants de cette société et les profiteurs de ce système. Ils parlent des trafiquants en tout genre qui pourrissent la vie des quartiers. Mais qui cultive l'argent facile, celui de la spéculation, des rentes financières, si ce n'est les plus riches ? Qui étale le luxe avec le plus grand sans-gêne, si ce n'est eux ?

Les porte-parole gouvernementaux reprochent aux parents de ne pas savoir éduquer leurs enfants. Mais qui réduit en permanence les budgets de l'Éducation nationale et de la Santé, pour pouvoir grossir les cadeaux aux capitalistes ? Tous les

ans, des enseignants et des parents d'élèves se battent contre des suppressions de classes et de postes. Il n'y a jamais eu aussi peu de professeurs remplaçants, ce qui fait que les élèves se retrouvent de plus en plus souvent sans cours.

Et puis quels débouchés cette école de la république offre-t-elle à la jeunesse populaire ? Au-delà de la culture qui rend libre, en particulier de chercher la voie d'une révolte utile et non stérile, elle débouche la plupart du temps sur le chômage ou la précarité.

Alors oui, cette société est pourrie jusqu'à la moelle. Elle repose sur des

injustices faramineuses. Pendant que des familles entières réduisent leurs dépenses alimentaires, un Jeff Bezos peut se payer un voyage dans l'espace parce qu'il ne sait que faire de ses richesses. Elle ne sait mettre en avant que l'individualisme, le goût de la domination, le mépris des opprimés.

C'est tout cela qui est à la base de la rage aveugle et autodestructrice qui s'exprime dans ces émeutes. Le capitalisme en prolongeant son règne pourrait tout sur son passage, jusqu'à la conscience de ceux qui se révoltent.

Marion Ajar

Leur république et notre avenir

Faute de pouvoir défendre un policier trop visiblement assassin, la droite, l'extrême droite et les macronistes semblent avoir trouvé leur héros républicain en Vincent Jeanbrun, le maire de l'Haÿ-les-Roses dont le domicile a été attaqué.

L'inconscience de ceux qui ont envoyé une voiture bélier contre le pavillon où la famille du maire était présente a été le prétexte à des « rassemblements républicains » devant certaines mairies le 3 juillet. Devant celle de l'Haÿ-les-Roses, la droite s'affichait en rangs serrés et laissait libre cours à son habituelle campagne contre les immigrés, les pauvres, les jeunes et, surtout, ceux qui

réunissent ces trois qualités, unanimement traités de sauvages. Ils sont évidemment rejoints, si ce n'est précédés, sur ce terrain par l'extrême droite, tous plumages confondus.

Tous, suivis par les commentateurs médiatiques et les porte-parole des partis de gauche, transforment à bon compte le maire de l'Haÿ-les-Roses en saint laïque, lui qui est un porte-parole de Ciotti,

familier comme son chef des diatribes réactionnaires et des attaques contre les immigrés. Cette campagne politique voudrait faire oublier l'assassinat d'un garçon de 17 ans et ce qu'il révèle du comportement de la police. Leur ordre républicain tant vanté, c'est la toute-puissance des corps de répression, la richesse éhontée de la classe dominante, la relégation de la classe travailleuse dans les cités dorciées et les quartiers pourris. Dans ces conditions, l'émeute, qu'on appelait sous les rois « émotion populaire » et qui revenait à chaque mauvaise récolte, est la règle et non l'exception. Toute l'histoire le démontre, même si ce n'est pas celle-là qu'on enseigne aux enfants des écoles.

Ni les matraques ni l'eau bénite républicaine n'empêcheront de futures émeutes, dont les opprimés seront à la fois les acteurs et les victimes. Elles ne s'arrêteront que lorsqu'une fraction suffisamment importante des travailleurs, organisés en parti révolutionnaire, offrira une perspective à tous les exploités. Il ne sera plus alors question d'émeute ou de destruction aveugle, mais de lutte consciente, de révolution et de la construction d'une autre société.

Paul Galois

Indignation à géométrie variable



Beaucoup d'habitants des quartiers populaires ont exprimé tout à la fois leur compréhension face à la révolte des jeunes, et leur incompréhension, voire leur colère, devant les dégradations. Les politiciens et les commentateurs médiatiques n'ont pas eu la même attitude, se disputant les micros pour fustiger ceux qu'ils appellent les « casseurs » et déplorer la destruction des services publics de ces quartiers et cités.

Comment ne pas être écœuré par ce grand ballet des hypocrites ! Qui a détruit ces services publics bien avant les événements récents ? Qui a transformé des cités entières en déserts médicaux, en des zones qui ne sont quasiment pas desservies par les transports en commun ? Qui a supprimé les petits bureaux de poste ? Qui a fermé les

maternités de proximité, obligeant les femmes à faire des kilomètres pour accoucher ? Qui ferme des classes dans les écoles, pour faire des économies d'enseignants ? Qui n'investit pas dans les équipements sportifs ? Qui ne construit pas les piscines nécessaires pour permettre à tous les enfants d'apprendre à nager ?

La responsabilité de toutes ces destructions-là, opérées à grande échelle, incombe aux gouvernements qui se sont succédés ces dernières années. Et cette politique de saccage de tous les services utiles à la population a été froidement planifiée et organisée, pour financer les milliards distribués en cadeaux aux grandes entreprises, par les mêmes responsables politiques qui jouent aujourd'hui la comédie de l'indignation.

Aline Retesse



ECHEO D'ILE DE FRANCE

Nanterre : explosion de colère

Dès la publication de la vidéo qui montrait clairement l'exécution délibérée par le policier du jeune Nahel, mardi 27 juin, la colère a explosé à Nanterre.

Particulièrement dans la cité Pablo Picasso et au Vieux-pont, les deux quartiers où ont vécu le jeune adolescent et sa mère. Des barricades de poubelles ont été édifiées, des véhicules incendiés et les affrontements des jeunes, certains n'ayant que 13-14 ans, avec les forces de police se sont déroulés une bonne partie de la nuit.

Ce qu'ont ressenti les jeunes après la mort de Nahel, tous le ressentent : la colère face à l'injustice de vivre, eux et leurs parents, dans un quartier où se délitent transport, logement et éducation. La colère face à ce racisme endémique des forces de répression qui les vise systématiquement,

mais aussi les discriminations à l'emploi, à la formation et le dégoût de ces journalistes qui ne viennent dans leur quartier que pour faire des reportages d'« émeutes », gloser sur les parents prétendument démissionnaires dans un quartier qui compte 60 % de familles monoparentales.

Cette colère s'est exprimée aussi le lendemain jeudi 29, lors de la marche blanche qui s'est rapidement transformée en marche de la colère. Plus de 6 000 personnes, dont de nombreux jeunes venus de différents quartiers, mais également d'autres villes, ont défilé du quartier Picasso jusqu'à la préfecture. Des pancartes, des slogans pour

crier leur révolte : « Justice pour Nahel ! », « Pas de justice, pas de paix », « Police partout, justice nulle part », « Combien de Nahel n'ont pas été filmés ? », « Peine de mort abolie mais on craint toujours pour nos vies ! »

Arrivé à la préfecture, des affrontements violents ont éclaté. La police a tiré de nombreuses grenades lacrymogènes. Des habitants, effrayés, ont souvent passé une partie de la nuit à entendre le bruit des mortiers d'artifice et des grenades. Certains ont essayé de parler avec les jeunes. Face à des jeunes qui s'étaient emparés de bouteilles de gaz et voulaient les faire exploser, un chibani (vieux, en arabe) les a interpellés pour les arrêter. Une maman s'est adressée à d'autres en expliquant que, s'ils mettaient le feu dans la cage d'escalier, c'était la mort assurée



Nanterre, le 29 juin.

pour son mari mal-voyant. Dans un autre quartier, des voisins se sont interposés pour empêcher un jeune de 12 ans de se faire lyncher après avoir allumé le feu dans les poubelles en bas de chez lui. Les pompiers, qui refusaient d'intervenir sans escorte policière, ont été accompagnés par les habitants pour éteindre un feu. Dans une autre cité du quartier Picasso, les habitants se sont relayés toute la nuit en bas des tours pour éviter que certains jeunes rentrent et mettent le feu.

Certains habitants disent comprendre la colère des

jeunes mais d'autres, voire les mêmes, expriment leur incompréhension face à ce déchaînement de violence.

Face à tout cela, le maire de Nanterre ainsi que les représentants des autorités demandent le retour au calme, l'apaisement, expliquent qu'il faut faire confiance à la justice. Là aussi, les habitants sont partagés. Certains sentent que le retour au calme signifie arrêter de se révolter, d'autres ne voient pas d'issue à cette violence qui se retourne contre les habitants eux-mêmes.

Correspondant LO

Répression : une justice de classe expéditive

Plus de 3 300 gardes à vue, 570 défèrements devant un juge, 260 comparutions immédiates, des mois de prison ferme pour un simple vol : la justice s'est abattue avec brutalité sur les jeunes émeutiers.

Dupond-Moretti, ministre de la Justice, a donné le ton en envoyant une circulaire aux procureurs exigeant une réponse judiciaire « rapide, ferme et systématique » avec « des peines sévères ». Il réclamait une sévérité aggravée « pour ceux qui visent des policiers ». Pour répondre à cette injonction et « traiter cette masse de procédures », le porte-parole des

164 procureurs de la République était très fier d'annoncer : « Les procureurs et les juges se sont mobilisés jour et nuit, y compris le week-end. » Heureusement, le 3 juillet, la grève nationale des greffiers, celles et ceux qui assurent le travail administratif indispensable et quotidien, a un peu entravé la fureur répressive des magistrats.

Sans surprise, alors que

60 % des prévenus n'ont aucun antécédent judiciaire et qu'un tiers sont des mineurs, les juges ont suivi les réquisitions des procureurs. À Chartres, un jeune homme de 25 ans a écopé de sept mois ferme avec incarcération pour vol en réunion dans un magasin pillé. À Nancy, deux jeunes ont pris quatre mois ferme plus quatre mois avec sursis pour avoir tiré des mortiers d'artifice. D'autres feront six mois de prison pour avoir lancé un projectile contre la police.

Sans approuver le pillage et la casse stérile, il faut constater le contraste entre la rapidité et la sévérité des juges contre ces jeunes des quartiers populaires et leur complaisance quand il s'agit de juger des industriels qui ont tué avec de l'amiante, du chlordercone ou en s'affranchissant des mesures de sécurité élémentaires. Cette attitude n'est ni étonnante ni nouvelle. Lors des manifestations des gilets jaunes en 2018-2019, plus de 3 000 personnes avaient

été condamnées, dont des centaines à de la prison ferme. Lors de la lutte contre la retraite à 64 ans, la moindre rébellion, même symbolique, contre la police a été sanctionnée par une garde à vue et souvent une condamnation.

La justice est aussi dure avec les jeunes des quartiers, les pauvres, les travailleurs qui se révoltent qu'elle est douce aux riches et aux puissants dont elle défend les intérêts et la propriété.

Xavier Lachau

Marseille : injustice immédiate

Depuis lundi 3 juillet, des jeunes interpellés suite au pillage de magasins sont jugés en comparution immédiate à Marseille. Les peines prononcées sont parfois supérieures aux réquisitions, de quatre à dix mois ferme, pour des jeunes sans antécédents judiciaires.

Alors que les plus jeunes sont jugés à huis clos, comme ce jeune de 14 ans interpellé en train de manger du fromage dans un Monoprix pillé, ce sont des

jeunes entre 18 et 25 ans qui ont comparu lors des trois audiences du lundi. Plusieurs avocats commis d'office se sont indignés de la sévérité de la Cour et des peines prononcées. Car le parcours de ces jeunes reflète celui de la jeunesse des quartiers populaires, avec une scolarité parfois hachée, une vie précaire. Ils ont surtout eu le tort de se trouver sur place au moment où les forces de l'ordre arrivaient, une fois la devanture fracassée et les

rayons vidés.

Ayant enchaîné gardes à vue et détention provisoire, ils ont été condamnés à de longs mois de prison ferme avec mandat de dépôt. Parmi eux, une jeune fille de 19 ans, interpellée pour s'être glissée sous le rideau à moitié cassé d'un magasin, est repartie en pleurs en prison, alors qu'elle devait commencer dans quelques jours une formation d'auxiliaire de vie. Une peine ferme aussi a été décidée pour cet élève

de lycée professionnel arrêté avec une raclette de fer qu'il venait de ramasser et dont il n'a fait aucun usage, ou encore pour ce jeune sans domicile fixe, connu pour des addictions à la drogue et à l'alcool, qui a été interpellé au petit matin près d'un magasin pillé et était poursuivi pour tentative de vol.

Comme l'avait annoncé en préambule l'un des procureurs, il s'agissait d'infliger des peines exemplaires, en insistant sur la

nécessité de réparer « Marseille outragée ». C'est bien se faire le digne représentant d'une justice de classe au service d'un ordre social injuste, car l'outrage pour les jeunes des quartiers populaires est permanent, qu'il s'agisse du logement insalubre ou du manque de travail, en passant par une école au rabais et des transports insuffisants. Et aucun procureur n'a condamné ceux qui en sont responsables !

Correspondant LO

Police : les forces d'un ordre à combattre

Nahel est la troisième personne abattue par la police lors d'un contrôle depuis le début de cette année. En 2022, treize personnes avaient été assassinées de cette façon. A cela s'ajoutent les blessures graves, dont une bonne partie ne sont jamais médiatisées.

Les autorités policières et les représentants de l'État justifient cette violence en parlant d'une augmentation des infractions, et en particulier des

refus d'obtempérer. Mais comment ne pas être révolté par le décalage entre ce prétexte, que les délits soient réels ou non, et le fait d'assassiner froidement leur auteur ? Pour l'État, la lutte contre la délinquance sert de prétexte pour justifier le renforcement de la violence policière. Les policiers auteurs de violences se savent protégés, et l'extrême clémence de l'appareil judiciaire envers eux en atteste. L'agent qui a tué Nahel avait été auparavant décoré pour son « travail » durant le mouvement des gilets jaunes, lui aussi sévèrement réprimé.

La véritable raison d'être des violences policières est la nécessité de contraindre les pauvres à accepter leur condition et à rester dans leurs ghettos sans se révolter. La violence d'État est clairement dirigée contre les milieux populaires, contre les habitants des quartiers pauvres, contre les travailleurs, surtout lorsqu'ils luttent. Récemment, on a vu le comportement des policiers envers les grévistes de Vertbaudet, qui ne faisaient que revendiquer de meilleurs salaires. Cette violence est indispensable lorsqu'il s'agit de faire accepter une

loi antiouvrière, comme la réforme des retraites.

Face à ces violences policières, beaucoup réclament que l'on change les lois ou les procédures réglant l'action de la police. Mais, même avec d'autres règles, la violence y compris létale resurgit de la part d'une police dont la mission fondamentale est de maintenir un ordre social injuste. Celle-ci a pu tuer Malik Ousseki en 1986. En 1961, elle tuait les manifestants algériens

à Paris, par centaines, puis ceux de nationalité française au métro Charonne, quelques mois plus tard. En 1891, à Fourmies, neuf ouvriers qui manifestaient, dont deux enfants, étaient fauchés par les balles de l'armée, l'autre bras armé de l'État.

La violence de la police est d'abord celle d'une société de classes, d'un système d'exploitation qu'il faut renverser.

Thomas Baumer



En novembre 2020, contre la loi sécurité.

Syndicats policiers : le profil de l'emploi

« Hordes sauvages » de « nuisibles », « chienlit », « les policiers sont au combat car nous sommes en guerre. Demain nous serons en résistance et le gouvernement devra en prendre conscience » : ce sont les termes du communiqué publié vendredi 30 juin par deux des principaux syndicats de policiers, Alliance et UNSA-Police.

Leur déclaration est d'autant plus choquante que c'est l'exécution de Nahel par un brigadier de police, mardi 27 juin, qui est à l'origine des émeutes. Elle illustre l'état d'esprit qui imprègne une grande partie des forces de répression. Le racisme, la haine des pauvres et des immigrés se développent nécessairement en leur sein, sous la forme d'une mentalité fonctionnelle découlant de leur métier.

Le communiqué rappelle que, pour accepter de jouer ce rôle, les policiers veulent pouvoir compter

sur la complicité inconditionnelle de la justice et de l'État, y compris quand l'un des leurs est filmé en train d'abattre froidement un jeune, déchaînant contre eux l'indignation et la colère de la population. Jeudi 29 juin, les syndicats de policiers se sont même dit « atterrés » par le placement en détention du brigadier mis en examen pour homicide volontaire. Une telle décision est effectivement extrêmement rare dans ce genre d'affaires.

Dans leurs premières déclarations du 28 juin, Borne et Macron avaient choisi

de prendre leurs distances avec le policier responsable de la mort de Nahel. Le communiqué des syndicats de police du 30 juin est une réaction, une sorte de piqure de rappel adressée au gouvernement. Depuis, ce dernier n'a eu de cesse de réaffirmer son soutien indéfectible aux policiers, gendarmes et autres troupes armées. De fait, ce n'est pas moins de 45 000 membres des forces de l'ordre qui ont été mobilisés chaque jour depuis le 30 juin.

Le communiqué d'Alliance et d'UNSA-Police, avec un vocabulaire d'extrême droite, s'adresse ainsi à ses maîtres. Ceux qui dirigent la société se voient ainsi rappeler qu'en toutes circonstances ils doivent flatter et soutenir leur meute.

Marlène Stanis

Police au pays des merveilles

« La police exerce sa mission de façon merveilleuse », a déclaré Yaël Braun-Pivet, la présidente macroniste de l'Assemblée nationale. Lors de son interview à la télévision, telle avait été sa réplique toute en nuance à l'appel de l'ONU demandant que la France s'attaque aux « profonds problèmes » du racisme dans la police !

Les victimes de violences policières et leurs familles, qui attendent que justice soit faite et que tout soit fait pour neutraliser les policiers chatouilleux de la matraque ou de la gâchette, sont avertis : la présidente de l'Assemblée est tout simplement du côté des flics.

E. G.

Les racistes et ceux qui les laissent faire

Jean Messiha, un proche de Zemmour, a ouvert une cagnotte en ligne en soutien au policier qui a tué Nahel.

Lorsqu'une cagnotte avait été ouverte en soutien à un gilet jaune arrêté pour avoir donné quelques coups de boxe à un policier,

le gouvernement avait très vite réagi en l'interdisant. Mais pour des racistes qui veulent soutenir financièrement un assassin, c'est silence radio.

C'est ce qu'ils appellent apaiser la situation et rendre la justice ?

F. C.

CRS : des plages aux rues de la banlieue

Alors que les vacances d'été approchent et que le beau temps incite à la baignade, le gouvernement a décidé de rappeler l'ensemble des CRS qui assistaient les maîtres-nageurs dans la sécurité des plages, soit plusieurs centaines de personnes.

Sur l'ensemble du littoral, les maires ont protesté contre cette mesure, à commencer par celui de Bénodet, en Bretagne, qui se voient contraints de réduire la durée de

surveillance des plages, faute de personnel, avec des risques accrus d'accidents pour les nageurs.

Ordre du ministre de l'Intérieur, qui cherche à récupérer des forces policières partout où il peut en trouver, jusque dans les châteaux-forts construits sur le sable. Mais non, Darmanin ne panique pas, puisque lui-même affirme qu'il a la situation bien en main !

M. L.

Flambée des prix : racket à grande échelle

Selon une estimation provisoire de l'Insee pour le mois de juin, les prix à la consommation n'auraient augmenté « que » de 4,5 % sur un an. Le ministre de l'Économie, Bruno Le Maire, s'est félicité d'un résultat dû à « des mois de combat contre l'augmentation des prix ».

Passons sur le caractère grotesque de cette déclaration et sur la confiance limitée à accorder à ces chiffres. De toute façon, cette prétendue baisse de l'augmentation des prix ne compense en rien leur hausse depuis un an. L'institut Circana indique une légère baisse de certains produits comme l'huile de tournesol (- 6%), le riz basmati (- 4%) ou les chips (- 1,1%) en juin. Mais ces baisses sont à comparer à la hausse des prix de ces trois produits sur un an, à savoir respectivement + 28%, + 20% et + 23% selon le même institut! Et bien plus de produits ont continué de voir leur prix augmenter en juin, comme la boîte de thon (+ 8,4%), les tranches de jambon (+ 2,8%) ou le coulis de tomates (+ 2,1%). La hausse des prix des produits alimentaires dans les supermarchés reste d'ailleurs officiellement estimée à + 15% entre juin 2022 et juin 2023,

soit la plus grande flambée des prix alimentaires enregistrée en France en quarante ans. Le vol continue donc chaque mois.

Les grands groupes de l'agro-alimentaire, de la distribution et de l'énergie (gaz, électricité, pétrole) ont pu depuis un an et demi piller les poches de la population, et en particulier des plus pauvres.

Comme les salaires sont bloqués depuis des années, l'explosion des prix et la vie chère plongent les classes populaires dans une situation intenable et parfois dramatique, un nombre croissant de travailleurs ne parvenant plus à nourrir convenablement leur famille.

Pour stopper cette catastrophe, les travailleurs devront s'en prendre au trésor de guerre accumulé par ces voleurs de grands chemins, en imposant l'indexation des salaires sur les prix réels de la vie quotidienne.

Marlène Stanis



Allocation chômage : micro hausse, méga mépris

Les 2,1 millions de chômeurs qui peuvent bénéficier d'une allocation, sur environ six millions d'inscrits, vont toucher quelques euros de plus chaque mois, à partir du 1^{er} juillet.

Cette augmentation de 1,9%, la deuxième en un an, est sans rapport avec l'inflation officielle, et encore moins avec la hausse des prix alimentaires.

Pour insultante que soit cette prétendue revalorisation de l'indemnité, près de 300 000 travailleurs au chômage n'y ont même pas droit en totalité par manque d'ancienneté. De toute façon, pour eux comme pour les autres, cette seconde aumône de l'année ne comblera pas le gouffre creusé dans le budget d'une famille ouvrière depuis que les prix se sont envolés.

Qu'on ne vienne pas dire que les caisses sont vides : l'Unedic, l'organisme paritaire qui gère l'Assurance chômage, évalue à 4,4 milliards d'euros leur excédent en 2023. Ce dernier serait

même de 5,4 milliards en 2024 et de 8,7 en 2025. Les récentes réformes de Macron, réduisant de 25% la durée d'indemnisation, a contribué à remplir les caisses, en dépouillant les chômeurs. Le prétexte d'inciter à la reprise d'un emploi rien qu'en traversant la rue n'a trompé personne. Le but recherché était double : réaliser des économies pour financer le « quoi qu'il en coûte », la corbeille d'aides au grand patronat et, au passage, tenter de diviser les travailleurs entre salariés mal payés et chômeurs peu indemnisés.

Le mépris affiché à l'égard des chômeurs avec cette micro-augmentation de l'allocation est à l'image de celui témoigné à l'ensemble de la classe ouvrière.

Viviane Lafont

Foyer Adoma – Saint-Denis : quand on est retraité et immigré

Le 17 juin, les résidents d'un foyer de travailleurs immigrés de Saint-Denis se sont réunis et ont rédigé une pétition, car le gérant du foyer Adoma (ex-Sonacotra) a fait savoir que les retraités devaient rendre leur chambre.

Les travailleurs dénoncent cette décision : « Où aller ? Comment recevoir son courrier ? Et se rendre à une convocation ? Comment toucher sa retraite quand on est à des milliers de kilomètres ? Avoir accès à Internet ? et à son compte en banque ? ». Les résidents avaient obtenu, lors des grèves des foyers en 2015, de garder leur chambre, de pouvoir y héberger un membre de leur famille et de transmettre leur chambre à une personne de confiance qui soit leur boîte aux lettres s'ils retournaient au pays. Adoma remet ces accords en cause. Ces travailleurs auront des petites retraites, certains devraient toucher l'allocation ASPA pour arriver à 961 euros s'ils résident six mois en France

aujourd'hui, et neuf mois à partir de 2024. Et s'ils arrivent à constituer des dossiers complets. De fait, selon une étude de la Caisse nationale d'assurance vieillesse, en 2021, 61% des personnes entre 70 et 90 ans qui n'ont recours à aucun régime de retraite sont des immigrés. Sans compter 600 000 travailleurs sans papiers qui cotisent et ne toucheront rien, parce qu'il faut être en situation régulière au moment de la liquidation des droits à la retraite (loi Pasqua 1993).

Si les travailleurs se paient leur retraite en cotisant toute leur vie, beaucoup d'immigrés, eux, rapportent à la CNAV sans même récupérer le minimum.

Correspondant LO



Nos lecteurs écrivent La vie d'une cité

À Saint-Fons, le bureau de poste n'a plus de facteurs, car ils sont basés à Lyon. L'un des principaux organismes de HLM locaux a aussi fermé son antenne, et les locataires doivent se déplacer à Vénissieux. Il y a eu beaucoup d'emplois supprimés : Bosch, Carbone Savoie, Renault Trucks... Saint-Fons est devenue la deuxième ville la plus pauvre de la Métropole de Lyon.

La débrouille est devenue la règle, l'économie souterraine est omniprésente. Pas seulement la drogue, mais aussi les cigarettes et toutes sortes d'autres choses, comme la revente de produits en promotion dans les supermarchés. Il y a eu des batailles de clients chez LIDL pour mettre la main sur des quantités

d'huile ou de Nutella lors d'opérations de promotion.

Des mères de famille confectionnent et vendent de gros gâteaux décorés pour avoir un petit complément de revenus, comptant sur le bouche-à-oreille ou Internet. Les habitants des pavillons qui ont une petite piscine la louent, trois fois dans la journée. De plus en plus de gens élèvent des poules mais, du fait de la pollution aux perfluorés à cause de l'usine chimique de Pierre-Bénite, il est déconseillé de les consommer, ainsi que leurs œufs (je doute que l'interdiction soit respectée ou même simplement connue). L'épicerie solidaire permet à des gens presque sans le sou de se nourrir, mais parfois ils comptent les centimes et doivent choisir

entre la bouteille d'huile ou la bouteille de lait, et rien d'autre.

Les mortiers d'artifice, on s'y habitue, il y en a quasiment tous les soirs pendant les beaux jours et cela dure des mois. On s'habitue aussi aux odeurs de l'usine de chimie, de la raffinerie ou des deux stations d'épuration, au bruit des alarmes qui se déclenchent toutes les nuits dans des locaux d'activité déserts, à une voiture qui brûle de temps en temps (pas si souvent, en temps normal).

Malgré les efforts de la mairie et un tissu associatif solide, cela ne change rien à l'absence de perspectives autres qu'un petit boulot mal payé et mal considéré de temps en temps.

Un lecteur de Saint-Fons

Budget militaire : la valse des milliards

Alors que le gouvernement avait déjà fait voter une loi de programmation militaire pour les années 2024-2030 qualifiée d'historique, un budget de 413 milliards, en augmentation de plus de 30%, les sénateurs ont décidé de ne pas jouer les avars avec les marchands d'armes et d'y rajouter quelques milliards.

Après plusieurs jours de surenchère, les sénateurs ont augmenté les dépenses en cybersécurité et en renseignement par une belle majorité de 314 voix contre les 17 du PCF, qui ne refuse pas la hausse du budget militaire, mais seulement ses modalités. Ils ont aussi

augmenté de 495 le nombre de blindés achetés à Nexter, de 10 le nombre de patrouilleurs que fournira NavalGroup, et de deux le nombre d'avions gros porteurs A400M produits par Airbus. Les sénateurs et le ministère des Armées s'emparent sur le montant de

l'addition, car il faut ajouter au coût du matériel celui de son entretien, de la formation des soldats qui vont l'utiliser, et du carburant pour les faire avancer. N'en jetez plus... Mais si ! Le Sénat a aussi voté l'objectif de porter la part du budget des armées à 2% du PIB dès 2025, en expliquant que la guerre est aux portes de l'Europe.

Le gouvernement a protesté sur l'augmentation des dépenses que le Sénat a votée, et qui selon lui ne serait pas financée. Il aurait aussi paraît-il préféré que la part



NRAD K. SIPA

Blindés Serval, Griffon et Jaguar, les machines de guerre les plus récentes.

de 2% du PIB pour l'armée ne s'applique qu'à partir de 2028.

Quand il s'agissait d'imposer la réforme des retraites, le gouvernement a sorti un article de loi qualifiant d'inconstitutionnelle l'augmentation des dépenses non financées. Là, il va négocier avec les députés

et les sénateurs pour faire mine de réduire la facture. Même si l'addition sera finalement quelque peu revue à la baisse, on peut être sûr que les marchands de canons seront bien servis et qu'ils feront payer l'addition à la population, d'une manière ou d'une autre.

Serge Benham

Capitalistes de l'armement : "Par ici vos livrets!"

Sur proposition de deux de ses membres, l'un Les Républicains et l'autre PS, le Sénat a voté le 28 juin, en première lecture, le principe de la création d'un « livret d'épargne souveraineté », exonéré d'impôts et de prélèvements sociaux, qui viendrait concurrencer le livret A.

Plus de 500 milliards d'euros sont déposés sur les livrets A et les livrets de développement durable. Il convient, expliquent

les deux sénateurs, « dans un contexte d'économie de guerre », qu'une partie de cette épargne puisse être « fléchée » automatiquement

vers l'industrie d'armement. Autrement dit, il ne suffira pas de restreindre les crédits aux hôpitaux, à l'enseignement et à tout ce qui est utile à la population pour financer les Dassault, Thales et autres Safran. Le Sénat voudrait demander en plus à la population qui a encore les moyens de faire des économies de les mettre

volontairement à leur disposition, pour être victime consentante de la guerre qu'ils préparent.

Cette idée n'est pas nouvelle. Déjà, pour la Première Guerre mondiale, les recettes fiscales n'avaient couvert que 16% des dépenses. L'État eut recours à la planche à billets et à des emprunts dits perpétuels,

autrement dit non remboursables, portant un taux d'intérêt compris entre 5% et 5,5%, annoncés à chaque fois par des affiches exaltant le patriotisme, de façon à faire adhérer un maximum de monde à cette boucherie. Et il faudrait avoir envie de recommencer!

Jean Sanday

Drogue à Marseille : le fléau et le démagogue



JULIETTE PIERRON RADIO FRANCE

À Marseille, une famille de victimes de la guerre des gangs.

Macron, en tournée promotionnelle à Marseille, ne pouvait pas éviter la question de la drogue. Dans cette ville où la guerre des gangs a déjà fait 23 victimes cette année, le trafic est une véritable plaie pour les habitants des quartiers populaires.

Les familles y redoutent de voir leurs enfants embarqués dans une bande ou victimes d'une balle perdue.

Les solutions de Macron sont connues : davantage de

policiers et d'amendes, des conseils gratuits et l'appel à une prétendue responsabilité collective. Si l'arrivée de la police disperse les dealers et les guetteurs, son départ

les ramène immédiatement, le problème n'étant que provisoirement déplacé. En outre, lors de ses descentes, la police s'en prend souvent indistinctement à tous les passants, méprisant et brutalisant les plus jeunes, multipliant les bavures qui vont du passage à tabac aux violences mortelles. Exiger, comme le propose Macron, le paiement immédiat en liquide ou en carte d'une amende forfaitaire de 200 euros pour consommation de cannabis aura l'effet habituel des rodomontades administratives : retomber sur les plus démunis socialement, amuser trafiquants petits et grands, hérissier les fonctionnaires chargés d'appliquer cette mesure, sans aucun résultat quant à la consommation.

Le président a évidemment dit qu'il fallait protéger les plus jeunes et qu'on allait les prévenir dès l'école des dangers de la drogue et du trafic. Comme si parents,

enseignants, éducateurs, militants associatifs et tout ce que la société compte d'adultes un tant soit peu responsables et crédibles ne le faisaient pas déjà. Enfin, l'ancien banquier a affirmé que, s'il y a une offre de drogue, c'est qu'il y a une demande et précisé qu'elle venait des beaux quartiers, où l'on ferait l'apologie du cannabis récréatif. Et d'en appeler à la responsabilité collective, expliquant une fois de plus les problèmes sociaux par la paresse des classes populaires, qui fournissent les dealers, et la perversité des intellectuels de gauche, qui seraient les consommateurs de drogue et ses propagandistes.

C'est cacher l'essentiel, en plus d'être ridicule. La consommation de drogue est depuis longtemps un phénomène massif dans l'ensemble de la société et, avant tout, dans les classes populaires, comme l'était et le reste la consommation

d'alcool. Il y a encore à ce jour beaucoup plus de décès, crimes, victimes en tout genre de l'alcoolisme que de la consommation et du trafic de cannabis. La différence est que le trafic de drogue est illégal, alors que l'industrie de l'alcool est un des fleurons de l'économie nationale, tenu en main par quelques familles bourgeoises influentes.

L'État décidera peut-être un jour, à l'exemple de nombreux pays, de légaliser le cannabis. Cela, au moins, ruinerait les dealers de quartiers, mettrait fin à leurs fusillades et leur arrogance et soulagerait un peu la vie des cités populaires. Mais cela déplacerait sûrement le trafic vers d'autres produits et surtout ne réglerait aucunement la question de fond : comment vivre dans un monde qui n'a que des paradis artificiels à proposer à des dizaines de millions d'opprimés ?

Paul Galois

Sénégal : Macky Sall s'en va, pas la colère

Macky Sall, le président du Sénégal, a annoncé le 3 juillet qu'il ne se présenterait pas aux élections de février 2024. Il déblayait depuis des années la voie pour son troisième mandat, mais les sanglantes émeutes qui ont eu lieu en juin dernier et la pression des grandes puissances ont eu raison de son obstination.

Ces émeutes ont fait officiellement 16 morts. Elles ont éclaté à l'occasion du procès d'Ousmane Sonko, le principal opposant à Macky Sall, accusé de viol. Ousmane Sonko a gagné une popularité certaine, notamment dans la jeunesse, par son combat contre la corruption et sa dénonciation de la mainmise de l'impérialisme français sur le Sénégal, et Macky Sall cherche depuis des années à se débarrasser de lui. En mars 2021 déjà Sonko avait été accusé de viol. Il s'en

était alors suivi cinq jours d'affrontements entre ses partisans et les forces de répression, pendant lesquels 14 personnes, dont trois mineurs, avaient été tués. Le procès avait finalement été reporté, pour se tenir en juin 2023. Depuis février dernier, les affrontements se sont succédé dans plusieurs grandes villes du pays, dont la capitale Dakar, jusqu'à l'explosion finale qui a eu lieu le 1^{er} juin à l'annonce du verdict. Celui-ci lavait Sonko de l'accusation de viol, mais le condamnait

à deux ans de prison ferme pour « corruption de la jeunesse », lui interdisant de se présenter aux élections de 2024. Dans ces conditions, l'annonce par Macky Sall de sa candidature en 2024 aurait immanquablement provoqué une nouvelle explosion de colère, Ousmane Sonko ayant d'avance appelé ses partisans à manifester pour « finir le combat ».

Si Sonko est populaire, tous ceux qui descendent dans la rue ne sont pas pour autant ses partisans. Beaucoup le font simplement pour crier leur haine d'un gouvernement qui est sourd à leur détresse. Les conditions de vie, déjà bien difficiles, n'ont cessé de s'aggraver suite à la flambée des prix consécutive à la crise du Covid en 2019,

les populations. Leur départ n'est donc pas plus à regretter que celui des Français, dont ils étaient de simples auxiliaires, et méritaient à ce titre la même hostilité de la population.

Le gouvernement malien du colonel Assimi Goïta s'en remet désormais aux mercenaires du groupe russe Wagner pour assurer sa propre sécurité, à défaut de protéger la population. L'expulsion de la Minusma lui permet de continuer à surfer sur le sentiment antifrançais provoqué par l'inefficacité de l'intervention militaire de l'ancienne puissance coloniale et par son soutien affiché à des dirigeants corrompus. Le 18 juin dernier, Assimi Goïta a fait adopter par référendum une nouvelle Constitution lui donnant plus de pouvoir, malgré l'opposition d'imams comme l'imam Dicko, partisan d'une république islamique, auxquels le mot laïcité figurant dans le projet de Constitution donnait des boutons. Mais pour la population, même débarrassée des troupes françaises et de leurs supplétifs de l'ONU, l'armée que dirige Goïta, comme d'ailleurs les imams réactionnaires, sont des ennemis mortels qu'il leur faudra combattre.

D. M.



Pendant les émeutes de juin.

puis à celle qui a déferlé sur tous les pays pauvres avec le déclenchement de la guerre en Ukraine. Face à ce désastre frappant la population pauvre, Macky Sall n'a fait que multiplier les promesses non tenues. Telle est la cause profonde de l'explosion de colère qui secoue le pays, et que craignent aussi bien les dirigeants sénégalais que ceux des grandes puissances qui pillent les richesses du pays. Le dimanche précédant l'annonce de son retrait, Emmanuel Macron avait téléphoné à Macky Sall pour lui dire, selon le journal *Jeune Afrique*, que « la France pourrait l'appuyer s'il décidait de se tourner vers d'autres horizons à l'issue de son actuel mandat », une manière de l'inciter à jeter l'éponge.

Rien ne dit cependant que ce retrait suffira. Ousmane Sonko reste pour l'instant

interdit de se présenter en 2024, et cela pourrait bien être le détonateur de nouvelles explosions sociales. Mais surtout la situation dramatique dans laquelle vivent les travailleurs sénégalais demeure, et ne peut que s'aggraver encore avec la crise qui s'approfondit partout dans le monde. Pour y résister, ils ne peuvent compter sur aucun des candidats à la présidence qui vont se déclarer, ni même sur Sonko lui-même car, au-delà de ses déclarations, celui-ci ne pourra que poursuivre la même politique en faveur des couches privilégiées du Sénégal et des bourgeoisies impérialistes. Pour s'opposer à cette descente vers toujours plus de misère, les travailleurs ne peuvent compter que sur leur capacité à s'organiser et à prendre en main leur propre destin.

Daniel Mescla

Mali : la Minusma chassée à son tour

À la demande du gouvernement malien, la Minusma, la force armée de l'ONU, quittera le pays d'ici la fin de l'année. Cette éviction suit celle des troupes françaises, sommées de partir il y a un an déjà.

On qualifie volontiers les 11 700 soldats sous casque bleu de « soldats de la paix ». En fait ils n'étaient là que pour servir d'auxiliaires aux troupes françaises chargées de maintenir le Mali dans l'orbite de l'impérialisme français. C'est en janvier 2013 que les soldats français avaient atterri dans ce pays. Quelques mois plus tard, le 25 avril, le Conseil de sécurité de l'ONU créait à la demande de la France cette mission, saluant au passage la « célérité de la France à intervenir » contre les djihadistes et

offrant ainsi aux dirigeants français un brevet de bonne conduite. Depuis sa naissance, l'ONU a servi de couverture et d'alibi à bien des interventions impérialistes, que ce soit au Congo en 1960 ou au Rwanda en 1993.

Ces soldats de l'ONU, venus essentiellement de pays africains, ont payé un lourd tribut pour défendre la politique française au Mali. 300 d'entre eux sont morts, davantage que le nombre de tués français mais, comme les militaires français, ils n'ont en rien contribué à défendre



Patrouille de la Minusma à Tombouctou.

Écologie : le pétrole coule à flots

Alors que la propagande gouvernementale appelle la population à faire preuve de responsabilité pour « sauver la planète », l'année passée a vu le record de production et de consommation d'énergie fossile et, partant, d'émissions de CO₂ dans l'atmosphère.

Et ce n'est pas près de s'arrêter. Le 28 juin, le gouvernement norvégien annonçait le lancement de 19 projets de forages en mer du Nord, alors que le gouvernement australien faisait de même pour 16 autres dans ses eaux. Les sociétés de forage en mer croulent sous la demande et une plate-forme se loue, début juillet, 500 000 dollars par jour, pour ceux qui

ont la chance d'en trouver une de libre. La situation n'est pas meilleure sur la terre ferme, avec le développement continu des forages pour le gaz de schiste en Amérique du Nord.

On voit donc que les réunions de responsables gouvernementaux ne font que masquer l'impuissance volontaire des États par des papotages sans intérêt et des résolutions non contraignantes pour les grandes entreprises. Celles-ci commandent, en fonction de leurs seuls intérêts. Les États et les organismes internationaux entérinent leurs décisions et la population les subit.

Paul Galois

Israël-Palestine : terrorisme d'État à Jénine

La dernière offensive militaire israélienne contre le camp palestinien situé dans la ville de Jénine, en Cisjordanie occupée, a fait douze morts et une centaine de blessés, parfois très graves. En menant l'escalade militaire, le gouvernement de Netanyahu et de ses alliés d'extrême droite tente de faire diversion face au large mécontentement exprimé par la population israélienne.

Le 3 juillet, le gouvernement israélien a lancé contre la population du camp palestinien de Jénine une opération militaire de grande ampleur, « la plus importante depuis vingt ans en Cisjordanie », a-t-il déclaré. Sous prétexte de neutraliser des groupes armés palestiniens qualifiés de terroristes, bombardements, blindés et soldats ont semé la terreur, rasant des rues et des maisons au bulldozer. Plusieurs milliers d'habitants ont pris la fuite.

Le camp de Jénine, qui compte 18 000 habitants sur

les 50 000 de la ville, a une fois encore été victime de la fuite en avant répressive du pouvoir israélien et, plus précisément, de la situation précaire du Premier ministre Netanyahu, talonné par ses alliés d'extrême droite au gouvernement.

Bien qu'il ait annoncé le 29 juin, fût-ce du bout des lèvres dans une interview à un journal américain, qu'il abandonnait un point essentiel de son impopulaire réforme judiciaire, Netanyahu a eu à affronter la poursuite des manifestations : foules rassemblées le samedi

1^{er} juillet, ainsi que menaces de blocage de l'aéroport Ben Gourion au moment des départs en vacances. En effet, si le Premier ministre renonce à introduire la possibilité pour le Parlement d'annuler par un simple vote une décision ou un jugement de la Cour suprême, il ne cède pas sur son souhait de voir l'exécutif nommer les juges à la Cour. Il reste clairement crucial pour lui de se protéger dans les multiples procès pour corruption en cours à son encontre.

Mais la concession faite par Netanyahu aux manifestants a provoqué la fureur de ses alliés d'extrême droite, pour qui la réforme judiciaire rejetée par de nombreux manifestants était une des conditions de l'alliance gouvernementale. Le parti religieux ultraorthodoxe pourrait craindre la remise en cause des importantes



À Haïfa, en juin, manifestation anti-Netanyahu. Sur la banderole: "il y a une alternative".

subventions dont bénéficient les écoles des ultraorthodoxes, ou celle de leur exemption de service militaire. Quant à l'impunité des exactions des colons, militants racistes dans les avant-postes que sont les nouvelles implantations dans les territoires occupés, les ministres d'extrême droite Ben Gvir et Smotrich tiennent à pouvoir la garantir, sans que des juges cherchent à s'en mêler.

Ce nouvel épisode sanglant de la guerre menée

depuis trois quarts de siècle aux Palestiniens sur leur propre terre ne suffira sans doute pas à faire retrouver au Premier ministre un soutien populaire. Il approfondira encore l'impasse dans laquelle les gouvernants d'Israël ont plongé leur population, avec le soutien actif des grandes puissances occidentales, Washington reconnaissant cette fois encore au gouvernement israélien « le droit à défendre sa population ».

Viviane Lafont

Autriche : Vienne, l'envers du décor

Cet article émane des militants autrichiens qui animent le site arbeiter-innen-kampf.org



Novembre 2022, grève du personnel des hôpitaux chrétiens de Vienne.

Pour la quatrième fois en cinq ans, Vienne, la capitale de l'Autriche, figure en tête du classement des villes « les plus agréables au monde pour y vivre », publié mi-juin par l'hebdomadaire britannique *The Economist*. Médias et politiciens se sont fait l'écho de cette « information » pour se congratuler.

Les auteurs de l'enquête auraient pris en compte de nombreux éléments, comme les services et autres équipements, ainsi que l'offre éducative et médicale – des critères qui ont valu à Vienne la note maximale. De la même manière, l'Autriche apparaît, depuis des années, dans le *Top 10* des pays où l'on serait le plus heureux, où il fait bon

s'expatrier, etc. On ne sait quels critères ont été utilisés, mais ce classement ne correspond certainement pas à ce que vit la population laborieuse au quotidien.

Meilleure offre médicale ? Alors que pendant la période 2019-2021 (crise du Covid) l'espérance de vie a reculé dans le pays, pour la première fois depuis la guerre, de 7,6 mois, soit six fois plus qu'en France ? Alors que l'été dernier le Wiener Gesundheitsverbund, l'organisme qui gère les hôpitaux viennois, estimait lui-même qu'il y manquait au moins 2 000 soignants ? Ou encore alors qu'a éclaté en avril dernier un scandale lorsque deux patients sont morts

dans un service d'urgence, sans que personne ne s'en rende compte, tant le personnel était débordé ?

Il faut aussi citer le sort des aides à domicile 24 heures sur 24. Publié récemment par la centrale syndicale ÖGB, le livre *Die Armen von Wien* [Les pauvres de Vienne] révèle que 70 000 d'entre eux, indispensables pour aider les personnes âgées dépendantes, qui sont d'origine slovaque ou hongroise travaillent avec un statut d'autoentrepreneur, donc sans aucun droit pour se défendre ; et ils sont payés au lance-pierres par une agence souvent mafieuse située dans leur pays d'origine.

À propos des travailleurs, qui font tourner cette « ville magnifique », 60 % de ceux qui habitent Vienne n'ont

– toujours selon l'ÖGB – pas le droit de vote car ils n'ont pas la nationalité autrichienne, même s'ils sont nés et ont étudié dans la capitale, car c'est encore le droit du sang qui s'applique.

Quant à « l'offre éducative supérieure », de nombreux jeunes des quartiers populaires de Vienne sortent de l'école sans maîtriser l'allemand. L'Autriche est un des pays d'Europe où le nombre de ceux qui ne croient pas à la science est le plus élevé.

Vienne serait aussi la ville la plus agréable à vivre pour les femmes, alors que l'Autriche est un pays où le taux de féminicides, ramené à sa population, est parmi les plus élevés d'Europe et, surtout, le seul pays européen où le nombre d'assassinats de

femmes est supérieur à celui d'assassinats d'hommes, ce qui en dit long sur la violence intrafamiliale qui règne.

On pourrait multiplier les exemples qui montrent que, malgré les poncifs répétés par les médias, la crise touche aussi Vienne et l'Autriche, même si les couches favorisées peuvent y jouir d'une vie agréable, en ignorant les injustices criantes. Cette situation repose tout simplement, et comme partout, sur l'exploitation et le mépris du plus grand nombre, avec, en plus, une énorme dose de mensonge et d'ignorance des conditions d'existence de la population laborieuse.

Site arbeiter-innen-kampf.org

Lisez Lutte de classe, revue de l'Union communiste internationaliste

Au sommaire du numéro 233 (juillet-août 2023)

- Après six mois de mobilisation contre la réforme des retraites
- L'UE fragilisée par la guerre en Ukraine
- Allemagne : les effets de la guerre en Ukraine
- Les grèves en Grande-Bretagne
- Le chlordécone en Martinique et en Guadeloupe
- Friedrich Engels, les sociétés préhistoriques et l'oppression des femmes

Prix : 2,50 euros - Envoi contre cinq timbres.



Juin 1953 : le soulèvement ouvrier à Berlin-Est

En juin 1953, la grève et le soulèvement de Berlin-Est furent le premier mouvement de révolte dans l'est de l'Europe placé sous l'autorité de Staline.

À la fin de la guerre de 1939-1945, les puissances victorieuses avaient négocié entre elles le partage de l'Allemagne vaincue, chacune en occupant une partie. La capitale, Berlin, était également divisée en quatre. La guerre froide commença presque immédiatement, entre les impérialismes occidentaux et l'URSS jusque-là alliés. En 1948, États-Unis, Grande-Bretagne puis France avaient fusionné leurs zones d'occupation, prélude à la création de la République fédérale d'Allemagne (RFA) en 1949. L'URSS avait répondu par la fondation, à partir de sa zone, de la République démocratique allemande (RDA), sans que la population ait eu son mot à dire. Berlin était ainsi coupé en deux, entre une moitié est et une moitié ouest.

Après deux ou trois ans d'existence, la majorité des grandes entreprises demeurent en RDA avaient été nationalisées et le nouvel État se caractérisait par son appareil policier et son caractère autoritaire. Les pénuries de biens de consommation étaient le lot quotidien, même si les inégalités étaient nettement moins marquées qu'à l'Ouest, et si personne n'avait peur de se retrouver au chômage ou à la rue.

Une révolte spontanée

La mort de Staline, en mars 1953, souleva des espoirs. L'État annonça des concessions aux petits

entrepreneurs, artisans, paysans. Dans le même temps, il exigeait des ouvriers un relèvement des normes de production de plus de 10 %, ce qui signifiait une grosse baisse des salaires, déjà insuffisants. Cette mesure mit le feu aux poudres.

Le 15 juin, les maçons de deux grands chantiers se mettaient en grève à Berlin-Est et partaient en manifestation. D'autres maçons, des ouvriers du métro et des chemins de fer les rejoignaient spontanément. Le 16, ils étaient déjà 10 000, en route vers le siège du gouvernement. Acclamés par la foule sur les trottoirs, ils n'exigeaient plus seulement le retrait de la mesure sur les normes de production, mais la fin de ces normes elles-mêmes.

Sociales à l'origine, les revendications devinrent très vite politiques : les travailleurs exigeaient la démission du gouvernement aux mains du parti stalinien, le SED, des élections libres avec le respect du secret du vote, la libération des prisonniers politiques.

L'extension à tout le pays

Les ouvriers appelèrent à la grève générale et, dès le 17 juin, le mouvement se généralisa à l'ensemble du pays. Ce jour-là, grèves et manifestations touchèrent plus de 500 communes. La grève, massive dans les grandes entreprises et les villes ouvrières grandes et moyennes, touchait aussi de



Manifestation à Berlin-Est le 17 juin 1953.

petites villes et la population des campagnes : petits paysans et classes moyennes y participaient. Démarré en révolte ouvrière, en un jour le mouvement s'élargit en soulèvement populaire. On compte plus de cinq cent mille manifestants dans ce pays de 16 millions d'habitants.

Mais cette explosion spontanée et sans direction n'eut pas le temps de se donner des perspectives claires. Dans certaines villes de province, les grévistes demandèrent la constitution d'un gouvernement provisoire composé d'« ouvriers progressistes ». Un peu partout, ils occupaient les bâtiments officiels, les locaux de direction du SED, s'attaquaient à des prisons, aux locaux de la Stasi (la police politique) et aux postes de police, et parfois, libéraient des prisonniers.

Le gouvernement semblait débordé, la police indécise, une partie se joignant même aux ouvriers et aux jeunes manifestants. Le 17 juin, le ministre-président Grotewohl répéta que l'augmentation des normes était annulée. En même temps, les chars russes se montraient à Berlin et dans d'autres villes est-allemandes et, à midi, l'état de siège et la loi martiale étaient instaurés.

L'écrasement du soulèvement

Les chars russes entrèrent en action. Dans les heures suivantes, 55 manifestants étaient tués. Dès la nuit suivante, perquisitions et arrestations se multipliaient, les forces de sécurité est-allemandes et les troupes d'occupation

soviétiques travaillant main dans la main. Jusqu'au 6 juillet 1953, pas moins de 10 000 personnes furent arrêtées, majoritairement des ouvriers, parfois des jeunes de 14 ou 15 ans. Jusqu'à fin 1954, les tribunaux prononcèrent plus de 1 500 peines, allant de trois ans à vingt-cinq années d'emprisonnement, de travaux forcés ou de goulag en Sibérie, des sentences pouvant conduire à la mort. Les tribunaux militaires condamnerent aussi à mort une quarantaine de personnes, dont 29 furent exécutées dès les jours suivants. Des soldats russes aussi payèrent de leur vie leur désobéissance, car ils avaient refusé de tirer. Ceux-là, qui leur a jamais rendu hommage ?

Le 18 juin, alors que le mouvement avait été écrasé à Berlin, les ouvriers d'autres régions continuaient leur mouvement ou même entraient dans la grève. Parfois celle-ci continuait pour obtenir la libération de collègues emprisonnés et celle de tous les prisonniers politiques. Ailleurs, comme dans les immenses chantiers navals de la mer Baltique et dans l'usine de moteurs électriques de Wernigerode, les ouvriers se réunissaient en assemblée générale et établissaient leurs revendications. À Wernigerode et dans sa région, le Harz, ils exprimaient leur solidarité et leur accord avec les révoltés de Berlin, et exigeaient aussi qu'enfin, huit ans après 1945, les prisonniers de guerre soient libérés et puissent revenir d'URSS. Ils votaient le début de la grève pour le lendemain, 19 juin. D'autres usines les

rejoignaient, malgré l'état d'urgence. Encore une fois, les chars russes furent dépêchés sur place.

Ce genre de situation se répéta jusqu'à la mi-juillet, s'accompagnant de grèves, comme à Iéna et Schkopau. Mais les 20 000 soldats russes et les 8 000 policiers est-allemands allaient réussir à étouffer le mouvement.

Les dirigeants de la RFA, qui avaient eu du mal à venir à bout de la grève générale à l'Ouest en 1948, eurent le cynisme d'exprimer leur sollicitude envers les ouvriers de l'Est, surtout après que leur soulèvement eut été écrasé. Ils rebaptisèrent une artère principale de Berlin-Ouest rue du 17-Juin, puis firent de ce jour un jour férié, le « jour de l'unité allemande ». En 1990, une fois la RDA avalée, ils n'eurent rien de plus pressé que de refaire du 17 juin un jour travaillé, ni férié ni commémoratif.

Les dirigeants de la RDA, mal à l'aise pour expliquer une révolte ouvrière dans un État prétendument ouvrier, allaient parler d'un « putsch contre-révolutionnaire » et d'une « provocation fasciste ». Mais, après juin 1953, la peur d'une insurrection ouvrière allait les hanter en permanence, eux qui avaient vu quelle force la classe ouvrière peut déployer lorsqu'elle se met en mouvement, et combien elle peut le faire de manière explosive, sans prévenir. Trois ans plus tard seulement, en Hongrie, une autre des « démocraties populaires » sous contrôle stalinien, allait vaciller sous le coup d'une insurrection ouvrière.

Alice Morgen



Juin 1953 : des grévistes de Hennigsdorf rejoignent Berlin-Est en traversant le secteur ouest.

Courtepaille : les capitalistes font leur blé

« Nous allons faire du 100% Courtepaille », a déclaré le directeur général du groupe La Boucherie, suite à la décision du tribunal de commerce lui attribuant ce qui restait de l'enseigne mise en redressement judiciaire. Il y aura 100% de l'enseigne, certes, mais pas 100% des travailleurs : 1 500 d'entre eux, sur les 2 039 encore à l'effectif, se retrouvent sur la paille.

Créée en 1961, la chaîne de restaurants a longtemps été la propriété du groupe Accor, un des premiers groupes hôteliers mondiaux avec de nombreuses marques, dont Sofitel, Novotel, Mercure ou encore Ibis et F1. Au groupe Accor ont succédé à partir de 2000 une série de fonds d'investissement dont l'activité essentielle a été d'endetter l'entreprise et de pomper

l'argent au profit de holdings financières créées à cet effet.

Le dernier fonds d'investissements en date, en septembre 2020, était TDR Capital, propriétaire également de Buffalo Grill. Celui-ci a joué la ritournelle de la crise Covid et de l'envolée des prix des matières premières pour déclarer l'impossibilité de continuer l'activité.



Un Courtepaille désaffecté, en région parisienne.

Juste avant la crise sanitaire, Courtepaille regroupait encore 278 restaurants avec 4 000 salariés. Avec la reprise par le groupe La Boucherie, un peu plus de 80 restaurants restent ouverts. Sur les 216 que comptait encore l'enseigne, 129 ferment. Tous leurs travailleurs sont licenciés, seuls 500 environ sont repris.

Pourtant, le capitaliste qui se débarrasse de Courtepaille est loin d'être lui-même en situation difficile. Il vient de signer un contrat avec la chaîne de fast-food américaine Popeyes pour développer le concept en exclusivité en France. Celui qui reprend Courtepaille et qui exploite trois chaînes de restaurants, dont l'une rachetée en 2019 au groupe

Intermarché, choisit les emplacements qui l'intéressent et laisse 1 500 travailleurs au chômage.

Qu'ils vendent ou qu'ils achètent, les capitalistes se moquent du sort des employés comme de leur première nappe de restaurant. Quand les travailleurs présenteront la facture, les capitalistes devront payer.

Philippe Logier

Apprentissage : économie, cadeaux et propagande

Ministres et soutiens du gouvernement mettent toujours au compte de Macron l'explosion du nombre d'apprentis. Ce serait le signe d'une baisse du chômage et d'un espoir d'emploi stable pour la jeunesse. La Cour des comptes et d'autres organismes publics y ont regardé de plus près.

La réforme de 2018 des CFA (centre de formation d'apprentis) a permis d'augmenter notablement leurs subventions publiques. L'aide exceptionnelle de 2020 a offert aux patrons une prime de 5 000 euros pour les mineurs et de 8 000 euros pour les majeurs, faisant passer le nombre d'apprentis de 300 000 en 2018 à plus de 800 000 en 2022. À l'énoncé de ces chiffres et au vu des images télévisées de jeunes ouvriers en formation, la propagande gouvernementale affirme que des centaines de milliers d'enfants des quartiers populaires ont ainsi trouvé une voie pour s'en sortir. Mais si on ne les trouve pas autour de soi, c'est qu'ils n'existent pas, ou très peu.

En effet nombre des 500 000 apprentis supplémentaires sont en fait des étudiants d'institutions privées promptement rebaptisées CFA pour toucher les subventions. Le gouvernement a fait des heureux

dans sa clientèle : les propriétaires d'écoles privées aux subventions multipliées jusqu'à bac + 5, leurs élèves dont les familles sont en partie libérées du coût des études, les patrons à qui on offre de la main-d'œuvre gratuite. Et il ne s'est pas oublié en chemin, transformant statistiquement les étudiants en personnes en emploi et faisant du même coup baisser le pourcentage de chômeurs. L'histoire ne dit pas si les apprentis en question garderont leur emploi lorsqu'il deviendra payant pour les employeurs, mais on se doute quand même un peu de la conclusion.

Dans le même temps, les enfants des classes populaires élèves en lycée professionnel ont toujours autant de mal à trouver des stages en entreprise, c'est-à-dire des patrons qui veulent bien, gratuitement, leur faire découvrir leur métier. C'est pourquoi nombre d'entre eux choisissent

l'apprentissage. Mais ils se rendent compte rapidement que ce chemin n'est pas pavé de roses. Pour un artisan heureux de transmettre son savoir-faire, sans cracher sur la prime offerte par l'État, combien d'apprenties coiffeuses ne font que balayer le salon et combien d'apprentis agriculteurs se font injurier quand ils ne viennent pas traire et nourrir les vaches les jours fériés ? Ceux-là au moins apprennent vite la place que cette société réserve aux prolétaires.

L'ensemble de ces mesures a coûté huit milliards d'argent public en 2022, ce qui semble trop au ministre de l'Économie. Bruno Le Maire parle donc de réduire ces crédits de 10 à 15% et de modifier la loi sur les CFA. Les grandes entreprises ne verront pas la différence, d'autant plus que ces économies seront faites à leur profit. Les petites se contenteront de les faire supporter aux salariés, supprimeront les postes d'apprentis, voire périront en licenciant tout le monde, tant il est vrai que ce sont ceux du bas de l'échelle qui finissent par régler l'addition pour tous les autres.

Paul Galois

Prêt-à-porter enfants : aux profiteurs de payer !

Deux enseignes de mode pour enfants, Du Pareil Au Même (DPAM) et Sergent Major, ont été placées respectivement en redressement judiciaire et en procédure de sauvegarde le 28 juin. Les travailleurs de plus de 130 magasins sont menacés.

Les deux enseignes sont des filiales de la holding GPE. Ce groupe, propriétaire au départ de Sergent Major, a grandi au fil de rachats successifs : en 2006 il absorbait les magasins pour bébés Natalys, puis en 2016 il rachetait DPAM, doublant sa taille, regroupant jusqu'à 2 600 travailleurs. Ce développement a assuré la fortune de son patron et principal actionnaire, Paul Zemmour, aujourd'hui à la tête d'un réseau de 850 magasins répartis dans neuf pays.

À présent, à l'égal de plusieurs riches propriétaires d'enseignes comme ceux de Camaïeu, Gap, André ou Kaporal, celui de GPE cherche à se débarrasser d'une partie des magasins. On parle à ce stade de 47 Sergent Major et 87 DPAM. Il donne le prétexte de la baisse du

chiffre d'affaires pendant la pandémie, du coût de l'énergie et de la baisse du pouvoir d'achat. Mais en réalité il veut restructurer l'activité du groupe, en diminuant la part des ventes en magasin pour augmenter celle de la vente en ligne. Il entend par ailleurs bien continuer à profiter des revenus provenant des magasins qu'il juge rentables.

Pour ces patrons, ce serait toujours aux salariés de payer pour leurs propres décisions. Il n'y a aucune raison à cela. Pas un emploi en moins ! C'est sur la fortune personnelle des propriétaires et sur les bénéfices passés accumulés par le groupe GPE que doit être pris l'argent nécessaire pour garantir les salaires et les emplois de tous les travailleurs.

Thomas Baumer

Grand Paris : chantiers de haute insécurité

Les travaux du Grand Paris avancent à pas de tortue, et pour cause : sur des chantiers de plusieurs dizaines de mètres de profondeur et plusieurs centaines de mètres carrés, il n'est pas rare qu'il n'y ait que deux ouvriers, voire un seul.

Comme tous ne travaillent pas toujours au même étage, si un travailleur fait un malaise, personne ne sera là pour l'aider avant plusieurs heures, voire plusieurs jours. Et, avec l'été qui arrive, un coup de chaud est vite arrivé.

Le matériel aussi arrive à pas de tortue : il faut parfois plusieurs semaines pour obtenir des fournitures élémentaires, telle que les entreprises mégotent sur tout. Quand le matériel arrive enfin, on se rend parfois compte qu'il n'est pas adapté, ou pas aux normes, ou vétuste. Par exemple, obtenir une ponceuse à aspiration en état de marche relève du miracle pur et simple. Quant à avoir des masques ou de la rubalise (ruban signalisateur de chantier), c'est mission impossible chez certains sous-traitants. C'est donc la débrouille

pour se partager la misère. Il n'est pas rare que des ouvriers, en désespoir de cause, amènent leur propre matériel. Les opérations de ponçage sans aspiration provoquent des nuages de poussière qui étouffent et aveuglent... et atterrissent directement dans les habitations proches des chantiers.

Il y a aussi très peu de toilettes, ce qui, sur des chantiers qui font parfois huit ou dix étages, peut s'avérer assez problématique. Par exemple, si on travaille au sixième sous-sol et qu'on doit aller aux toilettes au rez-de-chaussée, c'est toute une expédition. Les installations d'hygiène sont tellement déficientes qu'il est même étonnant que les ouvriers ne se soulagent pas n'importe où ! En sous-sol, il fait tellement humide que les plans papier fondent, et quant à la ventilation, c'est

un jour avec, un jour sans.

La sécurité est à l'avant : sur certains chantiers, les cages d'ascenseur ne sont pas sécurisées et, en cas de chute, la mort est assurée 15 mètres plus bas. Quant aux plateformes individuelles de sécurité, elles ne sont pas adaptées à la taille des chantiers du Grand Paris : on est soit trop haut, soit trop bas, et alors obligé de travailler sur les marches, ce qui est déconseillé, ou de faire les funambules sur les barres d'échafaudage, ce qui l'est encore plus.

Devant les accidents qui s'accumulent, la seule politique de la Société du Grand Paris et des prestataires est de rejeter la faute sur les travailleurs, qui ne seraient pas prudents, pas disciplinés ou pas responsables. Des cadres du génie civil ont installé une Sainte-Vierge au sixième sous-sol. Depuis le Moyen-Âge, on a pourtant trouvé de meilleurs moyens d'assurer la sécurité des travailleurs !

Correspondant LO

Asem - Rennes : une première victoire

Depuis le mois de mai, les agents spécialisés des écoles maternelles de Rennes se battent contre la suppression du pool de remplacement décidée par la municipalité PS-EELV-PC.

Les agents ont enchaîné les grèves, rassemblements et ont même envahi la mairie avec parents et enfants jeudi 15 juin dans une ambiance survoltée. Les parents et les enseignants sont en effet nombreux à se montrer solidaires et à soutenir la mobilisation, même si les journées de grève se traduisent par des cantines et garderies fermées. Sur les

250 Asem travaillant dans les écoles maternelles de la commune, elles étaient nombreuses à se retrouver une à deux fois par semaine.

La ville de Rennes a traité la mobilisation avec mépris, puis en la calomniant : au cours d'une conférence de presse, les élus ont expliqué que les Asem mobilisées... mentaient ! Finalement, le projet est suspendu et ne

serait qu'une « maladresse » !

Les Asem ont pour le moment suspendu leur mouvement suite à cette première victoire : elles se sont fait respecter, ont vu leur directeur méprisant et condescendant désavoué, la mairie s'emmêler les pinces et déplacer sa réunion au dernier moment par peur de la voir envahie... Mais surtout ils et elles ont relevé la tête, appris à se connaître d'une école à l'autre, échangé leurs coordonnées et ont pris goût à la lutte !

Correspondant LO



Devant le tribunal de Rodez, lundi 3 juillet.

Tribunaux : les greffiers en colère

Depuis quinze jours, les greffiers protestent et ils ont fait grève à l'échelle nationale les lundi 26 juin et 3 juillet.

Au nombre de 10 000 dans le pays, les greffiers ont commencé leur mouvement en refusant une nouvelle grille salariale, mais aujourd'hui leur colère va bien au-delà et ils dénoncent le mépris avec lequel les différents ministres de la Justice les traitent. Ils ont le soutien de nombreux magistrats et avocats et demandent des embauches et une augmentation de salaire de 150 euros par mois.

Mardi 27 juin, ils avaient accueilli bruyamment le ministre de la Justice, Dupond-Moretti, en visite au tribunal de Lyon. La veille, le ministre avait accordé une entrevue aux syndicats, mais sans s'engager à rien. Mardi 4 juillet, ils ont été reçus par le même ministre qui a affirmé qu'ils ne seront pas oubliés... mais il a reporté toute discussion à l'automne.

Ce mouvement large est l'occasion de rappeler le rôle essentiel de ce personnel sans lequel tous les tribunaux ne fonctionneraient qu'au ralenti, voire seraient bloqués. Titulaires d'un bac+2 après une formation à l'École nationale des greffes, ils intègrent les tribunaux. Sans le travail de ces « petites

mains » rien ne se fait, car ils ont en charge la gestion de toute la partie administrative des dossiers, des relations avec les avocats, de l'assistance aux magistrats jusqu'à la signature des jugements, avec entre autres les procédures de paiement des pensions alimentaires. La lenteur de la justice est principalement due au fait qu'ils ne sont pas assez nombreux. Au tribunal de Bobigny, en Seine-Saint-Denis, ils n'étaient que 565 greffiers en 2021 quand, selon les syndicats, 1240 seraient indispensables. Une juge d'application des peines, membre du Syndicat de la magistrature, explique que pendant trois semaines elle n'a eu aucun greffier pour un service pourtant le plus important du pays.

Les greffiers en grève expliquent que la situation ne peut que s'aggraver, car de moins en moins de personnes se présentent, sans parler des démissions en cascade parmi le personnel épuisé. Et ce ne sont pas les primes attribuées à ceux qui s'engagent à rester en poste, comme par exemple à Bobigny les 10 000 euros proposés pour cinq ans d'activité, qui suffisent à arrêter cette hémorragie.

Cédric Duval

Clinique Bordeaux Nord : grève pour les salaires

À l'occasion des négociations annuelles obligatoires, la grève a démarré lundi 26 juin à la clinique Bordeaux Nord, un gros établissement de soins privé regroupant 1 100 salariés. Elle a duré une semaine.

Dans les réunions avec les syndicats, la direction proposait 0 % sur les salaires, se contentant d'une obole sous la forme d'une prime annuelle de 800 euros, dite de « *partage de la valeur* », assortie d'une clause de présentéisme. Dans une période où les prix des produits alimentaires augmentent de 14 % par an, cette véritable provocation n'est pas restée sans réaction. Démarrée à l'initiative de la CGT, la grève a mobilisé

pendant une semaine près d'une centaine de travailleurs de divers services de la clinique. Le service des Urgences en particulier a été presque totalement paralysé. Un démenti aux patrons de la clinique, qui aimeraient bien faire croire que, dans le secteur privé, tout se passe sans accroc, alors que les problèmes sont exactement les mêmes qu'à l'hôpital public.

Les grévistes ont revendiqué 300 euros

d'augmentation de salaire. Le groupe privé dont dépend la clinique réalise des millions d'euros de bénéfice et profite des largesses de l'État, ce qui lui permet de s'agrandir à Bordeaux, et de racheter des cliniques à Périgueux, Pau et Cognac. Ce n'est donc pas l'argent qui lui manque!

La grève a été active et enthousiaste. Des collectes ont été organisées sur les boulevards et les places autour de la clinique. Des assemblées générales ont eu lieu tous les jours sous les fenêtres de la direction.

Les pressions contre les grévistes ont été nombreuses. Avant même le



commencement de la grève, la direction avait fait courir le bruit que, si elle se déclarait, la prime de partage de la valeur sauterait. D'autre part, la direction a usé et abusé des réquisitions. On a même vu à plusieurs reprises un membre de la direction, flanqué d'un huisier, s'offrir le ridicule de courir dans la rue derrière des salariés afin de leur remettre leur réquisition en mains propres... en pure perte, la plupart du temps,

car ils s'étaient volatilisés.

Au final, la direction n'a rien lâché sur les salaires, se bornant à aménager la prime de façon que davantage de salariés y aient droit. Mais la grève a marqué un réveil de la combativité et une solidarité entre services et entre différentes catégories de personnel de santé, habituellement très cloisonnés et elle a laissé des ferments prometteurs pour l'avenir.

Correspondant LO

Hôpital de Lyon-Croix-Rousse : une colère contagieuse

Un mouvement de grève pour des embauches et de meilleures conditions de travail, commencé dans deux services, s'est étendu dans l'hôpital de la Croix-Rousse, à Lyon, entre le 26 et le 28 juin.

Quelques jours plus tôt, les hospitalières de chirurgie digestive, d'hépatogastro transplantation hépatique, avaient invité d'autres collègues à se réunir avec elles pour soutenir et élargir leur mouvement.

En assemblée générale, puis lors d'une diffusion de tracts aux entrées le 26 juin, et encore au cours d'un rassemblement organisé l'après-midi, une cinquantaine de travailleurs de divers services ont pu discuter de leurs problèmes. Tous subissent les journées à rallonge à cause des heures supplémentaires, même pas payées, et la hausse de l'activité malgré les fermetures de lits. Aux Hospices civils de Lyon, 630 lits sur 3 800 sont fermés, avant même le début de l'été. Cela impose aux patients de laisser rapidement la place à d'autres, les privant d'une partie des soins dont ils ont besoin.

Les présents ont appelé à une grève interservices deux jours plus tard, le 28 juin, afin d'exiger des embauches. Les plus mobilisés se sont rendus partout pour s'adresser à leurs collègues, faisant de cette deuxième journée un succès : un nouveau rassemblement

a réuni soixante-dix personnes, secrétaires, infirmiers, aides-soignants, ambulanciers, ou brancardiers venus de tout l'hôpital. Alors que la direction ne voulait recevoir qu'une délégation, la majorité des grévistes sont entrés pour se faire entendre. Ils ont pu lui dire de vive voix que le passage en douze heures de travail par jour (avec alternance jour/nuit) ou les fermetures de lits ne sont pas des solutions face à la charge de travail : la hiérarchie en profite ensuite pour revoir à la baisse les effectifs de soignants, et ces fermetures reviennent



à fermer peu à peu l'hôpital public.

Comme le ministère de la Santé prétend ne pas pouvoir embaucher en raison du manque de candidatures, les grévistes ont exigé une vraie hausse des salaires de 500 euros par mois, ce qui serait le seul moyen d'embaucher massivement et de faire face à la hausse des prix. Alors que

182 aides-soignants et infirmiers des Hospices civils de Lyon ont rendu leurs blouses en un an, ils ont demandé à la direction ce qu'elle faisait concrètement pour stopper cette hémorragie.

Bien sûr, la direction a débité des mots creux sur sa volonté de « *travailler et réfléchir pour améliorer les conditions de travail* » sans prendre aucun engagement

concret. Les grévistes lui ont rappelé qui travaille réellement à l'hôpital, mais ils l'ont prise au mot, lui laissant tout l'été pour « *travailler et réfléchir* » à de vraies solutions, appelant à une nouvelle journée de grève le 6 septembre. Un groupe d'hospitaliers va se réunir pour préparer cette échéance au cours de l'été.

Correspondant LO

Urgences : pour le gouvernement il n'y a pas le feu

Lundi 3 et mardi 4 juillet, les syndicats des médecins urgentistes des hôpitaux publics ont appelé à faire grève pour des augmentations de rémunération de leurs gardes de nuit et des week-ends et une revalorisation générale de leurs salaires.

De son côté, le personnel des centres d'appels au 15, qui régule les admissions aux Urgences, a entamé une grève illimitée à compter du 3 juillet, une soixantaine de centres sont

concernés.

Le ministre de la Santé, François Braun, n'a bien sûr apporté aucune réponse concrète à leurs demandes, se contentant de parler d'un plan global qui devrait rendre plus attractif leur métier, alors qu'il avait suspendu le 12 mai toute négociation salariale.

Les urgentistes ont donné comme objectif à leur grève : « *zéro brancard dans les couloirs* ». Aujourd'hui, d'après la Fédération des hôpitaux publics, 30 % des

postes de médecins hospitaliers sont vacants et le nombre de candidats au concours de praticiens hospitaliers a encore baissé. Alors, faire face à l'arrivée de tous les malades relève de la gageure ! Les patients hors urgences critiques devront donc attendre à l'entrée du service en cas de dépassement de ses capacités d'accueil. Mais, pour que les services d'urgence puissent travailler correctement, la seule solution est d'embaucher massivement

et d'accorder des moyens conséquents, en ouvrant de nouveaux services.

C'est exactement le contraire des politiques de santé menées depuis des décennies par tous les gouvernements, de droite comme de gauche. Et aujourd'hui encore, alors que la misère des hôpitaux publics éclate au grand jour, pour Macron l'urgence a été surtout d'accorder 118 milliards de plus au budget de l'armée.

Cédric Duval

Milee (ex-Adrexo) – Fourmies : le ras-le-bol s'exprime

Dans l'entreprise de distribution de prospectus dans les boîtes à lettres Milee de Fourmies, dans le Nord, dix distributeurs sur seize se sont mis en grève durant une semaine. Ils ont dénoncé les conditions de travail et protesté contre la faiblesse des rémunérations.

Leur travail consiste à se rendre au dépôt avec leur véhicule personnel pour charger les prospectus. Cela peut dépasser la tonne de papier, en fonction des secteurs. Ensuite, chacun doit les ramener à son domicile, ce qui oblige à condamner une pièce pour le stockage. Ce stockage n'est

pas rémunéré et lorsque les distributeurs ont protesté, la responsable a répondu : « Si vous n'êtes pas contents, vous viendrez les récupérer à Valenciennes », à plus d'une heure de route.

Il faut ensuite encarter, c'est-à-dire préparer la liasse de publicités pour

chaque domicile. Enfin, la dernière étape consiste à les distribuer, après les avoir à nouveau manipulées pour les charger dans leurs véhicules, et ce par tous les temps. Durant la tournée, ils portent le tas de publicité ainsi que le courrier, un magazine et une badgeuse... sans compter le parapluie en cas de mauvais temps. Par le passé, des travailleurs ont protesté contre le poids à porter et la distance à parcourir. Cela leur a valu cette remarque du directeur : « Plutôt que



rôler, ils devraient me remercier : je leur économise un abonnement dans une salle de sport. »

Depuis des années, les conditions de travail se dégradent et notamment depuis l'instauration de la badgeuse il y a cinq ans. Alors qu'avant il était possible à chacun d'organiser sa tournée, maintenant tous sont fliqués et n'ont plus aucune marge de manœuvre. Comme le dit l'une d'entre eux ; « On a l'impression de

travailler à temps plein alors qu'on est à temps partiel. » De plus, rapporté au temps passé au transport, à l'encartage, à la distribution, le salaire est inférieur au smic horaire.

La grève a permis de mettre fin à l'obligation d'effectuer les remplacements des tournées des collègues en congés. Mais elle a peut-être aussi permis de donner envie à d'autres distributeurs de se défendre.

Correspondant LO

Continental Barre-Thomas Rennes : y aura-t-il un prochain voutour ?

La direction de l'usine Continental de la Barre-Thomas, à Rennes, a annoncé une restructuration du site voire une séparation pure et simple.

Cette usine fabrique des pièces en caoutchouc et plastique, essentiellement pour Stellantis (ex-PSA) qui représente 85% de ses ventes.

L'usine a eu successivement pour propriétaire Citroën, Gomma, Silver Point, Cooper et enfin Continental ; et les travailleurs ont pu vérifier que les actionnaires de toutes les nationalités ne pensent qu'au profit. Tous les repreneurs ont empoché des aides publiques et ont

supprimé des emplois.

L'usine a compté 3000 travailleurs il y a vingt ans, dont 500 intérimaires. Aujourd'hui, ils ne sont plus que 320, et 40 intérimaires.

Ce plan du groupe Continental concernerait 18 500 travailleurs dans le monde, et trente-quatre usines, dont deux autres en France, à Calluire et Andrézieux. Tous sont attaqués, tous doivent s'employer à se défendre et à imposer de prendre sur les profits de Continental et de Stellantis pour conserver leurs emplois.

Correspondant LO

Aéroport de Roissy : ça vole bas !

Le salon de l'aéronautique du Bourget vient de fermer ses portes. Durant celui-ci, des avions privés ont dû stationner à Roissy : des jets mais aussi de gros avions tels les 747, avec voitures de maître, gardes du corps, etc.

Tout le matériel était à leur disposition, 24 heures sur 24, et pas question pour les salariés de les utiliser,

il leur était interdit de s'en approcher : même la navette permettant aux salariés d'AGS de se déplacer a été supprimée, réquisitionnée pour transporter les bagages du roi du Maroc.

Une façon concrète de montrer, que dans leur monde de riches, tout est permis car tout leur est dû.

Correspondant LO

SNCF

À Chatillon, contre une menace de sanction

Aux ateliers de maintenance des TGV Atlantique à Châtillon, dans les Hauts-de-Seine, la direction annonça lundi 19 juin la convocation en septembre d'un conseil de discipline contre un militant syndical, gréviste actif lors du récent mouvement contre la démolition des retraites.

Sous prétexte d'un accrochage verbal avec un cadre venu remplacer les grévistes, elle menaçait ce militant d'un dernier avertissement avant licenciement et de deux jours de mise à pied. Mais, le soir même, une assemblée des équipes de nuit de l'atelier de Châtillon-Bas réunissait trente-deux présents, refusant cette sanction et décidant d'arrêter le travail sur-le-champ. Elle alla ensuite trouver le cadre d'astreinte, présent sur le site, lui demandant la

venue du directeur de l'axe Atlantique. Celui-ci n'ayant pas jugé bon de sortir de son lit, les grévistes s'adressèrent aux équipes de nuit de Châtillon-Haut pour les informer de la situation. Certains s'engageaient à rejoindre la grève la nuit suivante.

Le lendemain matin, le débrayage continua avec les équipes de matinée et de journée, que renforçait l'équipe des remiseurs-dégareurs. Cette fois, une directrice de l'axe venue rencontrer les cinquante cheminots réunis en assemblée générale put constater leur opposition.

De nouveau, les équipes de nuit de Châtillon-Bas débrayèrent avec le soutien, comme promis, des équipes de nuit de Châtillon-Haut. Cette nouvelle assemblée regroupait cette fois plus d'une soixantaine de participants.

Malgré le risque de voir la grève s'étendre et des trains supprimés pour le week-end, la direction s'entêta à maintenir sa décision. Pour tous, il était clair qu'elle voulait faire un exemple afin d'intimider les grévistes et les militants.

Mais finalement, dans la nuit du 21 juin, la direction annula la demande de dernier avertissement en la remplaçant par dix jours de mise à pied. Si la sanction financière est importante, le fait de ne plus avoir l'épée de Damoclès d'un licenciement au-dessus de la tête du collègue a été jugé comme un recul important, d'autant que la direction s'engageait aussi à payer les heures de grève.

Loin de les intimider, la direction a pu constater la solidarité des travailleurs de Châtillon.

Correspondant LO

À Saint-Lazare, direction au garde-à-vous

Jeudi 29 juin, les conducteurs de trains de banlieue de la région de Saint-Lazare ont reçu un message de leur direction les appelant à « signaler les éventuels mouvements de groupes suspects » dans leurs trains. La direction précisait ce qui pouvait sembler suspect : « tenues, sacs, cagoule, hydrocarbures... »

Cette tentative de transformer les cheminots

en auxiliaires de police a choqué et les nombreuses réponses à ce message ont été partagées entre collègues. Certains signalaient des policiers armés qui présentaient manifestement un danger, vu l'actualité. D'autres ont fait part de leur indignation devant cet appel à la délation au faciès. Les jeunes des quartiers populaires sont justement excédés de se faire contrôler en

permanence par la police sur la base de leur apparence. La colère était d'autant plus grande qu'un cheminot s'est dernièrement fait interpeller brutalement par la police en gare de Saint-Lazare.

Fidèles à leurs traditions, direction SNCF et police marchent main dans la main pour s'en prendre aux travailleurs ou à leurs enfants.

Correspondant LO

Aésio mutuelle : à l'heure des licenciements

En janvier 2023, Aésio mutuelle annonçait un plan de redressement de ses comptes pour 2025, en clair : la réduction du personnel et des frais fixes liés au nombre de sites ainsi que la volonté de se tourner vers d'autres activités telles que l'épargne ou l'assurance-vie.

Il y a quelques semaines, le plan dit Élan 2025 a été dévoilé, qui comporte 387 licenciements, 444 mutations et la fermeture de 32 sites. La direction prévoit de piloter « ce projet de façon responsable en cohérence avec nos valeurs mutualistes ». Autant dire que les salariés ne l'ont pas entendu de cette oreille. Les mutations se font d'un bout à l'autre du

pays. Ainsi les salariés de Saint-Quentin dans l'Aisne ont débrayé récemment contre le licenciement ou la mutation forcée à Arras ou Grenoble de 48 d'entre eux. L'entreprise leur propose du télétravail, avec entre deux et quatre jours par mois sur place. Outre que cette forme de travail n'est pas appréciée par certains salariés, les coûts de déplacement et d'hébergement

seraient en grande partie à leurs frais. Avec des salaires plutôt bas, chacun se demande comment il va faire et interprète ce choix de la direction comme des licenciements déguisés. De plus, 200 travailleurs en contrat précaire ne seront pas reconduits. Cette décision intervient alors que les salariés ont du mal à faire le travail pour les assurés, parce qu'ils sont le plus souvent en sous-effectifs.

Parallèlement, la fédération regroupant la majorité des mutuelles françaises de complémentaire santé et de prévoyance a annoncé en février un plan de licenciement de 84 personnes, soit

un peu plus d'un quart du personnel.

Depuis 2001, le nombre de mutuelles a été divisé par cinq. Aésio mutuelle est issue par exemple de la fusion de trois d'entre elles. Ces organismes sont en train de se transformer en mastodontes pour faire face à la concurrence des assurances, qui étendent leurs activités de complémentaire santé. Ainsi, en vingt ans, les assurances ont réussi à collecter 16 % de cotisations de plus. Les vingt plus grands organismes de complémentaire santé, sept mutuelles, dix sociétés d'assurance et trois institutions de prévoyance, concentrent plus de 50 % de

la collecte de cotisations.

Souvent opaques pour leurs adhérents, les mutuelles échappent au moins un peu à la volonté de rentabilité des sociétés d'assurance. Mais, après des décisions gouvernementales comme les déremboursements, elles tendent à se transformer et il leur sera de plus en plus difficile de se différencier des compagnies d'assurance.

Les salariés n'ont pas de raisons d'accepter d'être les victimes collatérales de la guerre menée pour récupérer les plus de 39 milliards de cotisations concernés.

Inès Rabah

Park Hyatt Vendôme : la lutte paie

Le tribunal des prud'hommes vint de condamner les patrons du Park Hyatt Vendôme à respecter l'accord d'entreprise et à verser les primes dues aux salariés de STN.

Il y a deux ans, 36 salariés de la société sous-traitante STN travaillant dans ce palace, situé près de l'Opéra, ont attaqué leurs patrons aux Prud'hommes. Prétextant le Covid et les pertes pour leur société, ceux-ci ne leur avaient pas payé leur prime de fin d'année, équivalente à un treizième mois, ainsi que

leur prime d'assiduité de 2020 et 2021. Les salariés en chômage partiel avaient quant à eux perdu pendant cette période 16 % de leur salaire et leurs tickets restaurant, pendant que les dirigeants de leur société employant près de 4 000 salariés bénéficiaient des aides de l'État.

L'annonce de ce succès a

suscité une grande joie parmi le personnel. Une partie des salariés n'avaient pas déposé de dossier et comptaient bien le faire à la rentrée. Les dirigeants de STN font grise mine mais, alors que l'hôtel est plein à craquer et que le prix minimum des chambres est passé de 1 200 à 2 000 euros la nuitée, payer leur dû à ces salariés ne mettra certainement pas ces rapaces sur la paille.

Correspondant LO



Les grévistes du Park Hyatt lors du mouvement de 86 jours en 2018.

QUI SOMMES-NOUS?

Lutte ouvrière

Union communiste (trotskyste), membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 0148108620 - SARL au capital de 7622,45 euros, durée quatre-vingt-dix-neuf ans à partir du 1^{er} janvier 2020 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 12000 exemplaires. Impression: Paris Offset Print - 30 rue Raspail - 93120 La Courneuve - Commission paritaire des publications n° 1024 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries lyonnaises de presse) - Dépôt légal juillet 2023.

Toute correspondance à LUTTE OUVRIÈRE - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

Soutenir financièrement Lutte ouvrière

Lutte ouvrière ne peut compter, pour exister, éditer des affiches, des tracts, financer les campagnes électorales et toutes ses interventions, que sur ceux qui sympathisent avec son combat. C'est pourquoi nous faisons appel à vous. On peut nous soutenir financièrement par carte bancaire sur notre site ou nous adresser un don par chèque libellé à l'ordre de : Association de financement du parti Lutte ouvrière, en les remettant à un militant ou en les envoyant à l'adresse suivante : LUTTE OUVRIÈRE BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX. Merci d'indiquer lisiblement vos nom, pré-

nom et adresse, pour permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme. Seuls les dons inférieurs à 150 euros peuvent être versés en espèces. Ces dons en espèces donnent lieu à un reçu, comme tous les autres dons, mais n'ouvrent pas droit à une réduction fiscale. Une personne physique ne peut verser

un don que si elle est de nationalité française ou si elle réside en France. L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. L'article 11-4 de la loi du 11 mars 1988 précise que les dons et cotisations d'une personne physique à un ou plusieurs partis politiques sont plafonnés à 7 500 euros par an. L'article 11-5 de cette loi dispose que « ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3 750 euros et d'un an d'emprisonnement ».



Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à Lutte ouvrière Lutte de classe

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

Ci-joint la somme de :
Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière : à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
Destination	6 mois	Un an	Un an
France, Outre-mer	25 €	50 €	18 €
Outre-mer avion	33 €	65 €	20 €
Reste du monde	43 €	85 €	25 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

Sur Internet
www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org
Vidéos www.lutte-ouvriere.org/multimedia
Audio-LO www.lutte-ouvriere-audio.org

Intelligence artificielle : les forçats du clavier

Déclarations et débats sont nombreux sur la nécessité de contrôler, au nom de l'éthique et de la protection des libertés individuelles, le développement de l'Intelligence artificielle.

L'IA n'est pourtant pas si artificielle que cela puisqu'il faut, pour la mettre en action, les nombreuses « petites mains » de ceux qu'il serait plus juste d'appeler les forçats de l'Intelligence artificielle.

En effet, pour permettre de jongler avec les données compilées dans ce qu'on appelle l'Intelligence artificielle, le préalable est de saisir par informatique des milliards de données

parcellaires existant partout dans le monde et dans tous les domaines, jusqu'aux plus petites informations. Contrairement à ce qu'on pourrait croire, cela n'a rien d'automatique et nécessite un travail harassant de la part de millions d'hommes et de femmes qui, pendant des heures, saisissent ces données sur leurs ordinateurs, avant de les transmettre aux centres installés à cet effet par les géants de

l'informatique. C'est un travail dur, ingrat et particulièrement mal payé.

Dans les faits, ces prolétaires sont payés à la tâche, selon le nombre de données qu'ils doivent enregistrer une à une pour une paye misérable. Leur nombre est en réalité impossible à comptabiliser, le système étant dispersé à l'infini par la sous-traitance. Aux seuls États-Unis, on estime que 350 000 salariés totalement précaires seraient employés à cette tâche. Mais des centaines de milliers voire des millions d'autres salariés sont répartis partout dans le



monde, en Asie, en Afrique.

Ce travail est déjà très mal payé aux États-Unis, où il faut accumuler un très grand nombre d'heures pour espérer avoir une toute petite paye ; mais la situation est mille fois pire dans les pays pauvres où il a été

réparti. Cette industrie de pointe repose sur des galériens invisibles sans lesquels rien ne pourrait se faire.

Les galères n'avançaient pas toutes seules, l'Intelligence artificielle du 21^e siècle non plus.

Paul Sorel

Madagascar : l'IA et la rapacité des patrons

De nombreuses petites start-up spécialisées dans l'Intelligence artificielle (IA), basées en France ou ailleurs, ont des prolongements dans la Grande île (Madagascar). Toutes effectuent de la sous-traitance au service des grandes entreprises, en particulier françaises. Par exemple des centres d'appels téléphoniques sollicitent leur compétence.

La parodontologie et autres fabricants de prothèses dentaires savent que dans ce pays beaucoup d'intellectuels ont une longue pratique de technologies nécessitant des connaissances de la 3D. Mais voici ce qu'un travailleur intellectuel qui touche un salaire mensuel

d'environ 65 euros a réussi à crier face à des journalistes : « On travaille par groupe. On est 40 le matin, 40 l'après-midi et 40 la nuit. Les formateurs passent derrière nous. S'ils trouvent que tu passes trop de temps pour traiter une image simple, ils donnent un avertissement.

Si ça arrive une deuxième fois, ils te renvoient directement. Quand on n'a pas terminé, par exemple, les 200 tâches qu'on devait faire dans la journée, on doit continuer. Et cela n'est pas compté comme des heures supplémentaires. »

Toucher des salaires de misère pour des journées et des nuits de travail interminables est le lot de l'immense majorité des travailleurs à Madagascar. Ceux qui osent protester sont virés manu militari par leur employeur et subissent généralement les pires ennuis de la part

des autorités. Dans cette société, l'État obéit au doigt et à l'œil aux patrons.

Quelques techniciens hautement qualifiés ou des ingénieurs réussissent, au prix d'efforts de leur famille ou de leurs proches, à se soustraire à leur condition difficile. L'île Maurice voisine, par exemple, est demandeuse de main-d'œuvre très qualifiée. Après un parcours d'obstacles très compliqué, quelques personnes réussissent à y débarquer, laissant femme et enfants à Madagascar. Avec de la chance, ils peuvent

espérer y toucher entre 200 et 300 euros par mois.

Les autorités font mine de déplorer la « fuite des cerveaux » ou de mettre cela sur le dos de l'IA. En réalité, avec le patronat et les grandes firmes multinationales, elles sont totalement responsables de la situation catastrophique dans laquelle survivent les classes laborieuses malgaches.

Extrait du Pouvoir aux travailleurs, organe de l'Union africaine des travailleurs communistes internationalistes
UATCI - UCI



Lutte ouvrière à votre rencontre

Les militants de Lutte ouvrière ont repris leurs tournées d'été, qui se dérouleront jusqu'à fin août. Voici les prochaines étapes.

Picardie

Jeudi 6 juillet : Amiens
Vendredi 7 juillet : Beauvais
Samedi 8 juillet : Abbeville

Yonne

Jeudi 6 juillet : Sens
Vendredi 7 juillet : Montbard
Samedi 8 juillet : Montbard

Nord - Pas-de-Calais Oise

Lundi 10 juillet : Cambrai
Mardi 11 juillet : Cambrai/
Caudry
Mercredi 12 juillet : Arras
Jeudi 13 juillet : Arras
Vendredi 14 juillet : Compiègne
Samedi 15 juillet : Noyon/
Compiègne

Marne - Ardennes

Lundi 10 juillet : Épernay
Mardi 11 juillet : Châlons-en-Champagne
Mercredi 12 juillet : Reims
Jeudi 13 juillet : Sedan
Vendredi 14 juillet : Charleville-Mézières
Samedi 15 juillet : Sedan/
Charleville-Mézières

Calvados - Orne

Lundi 10 juillet : Caen
Mardi 11 juillet : Rives-d'Andaine
Mercredi 12 juillet : Flers
Jeudi 13 juillet : Falaise
Vendredi 14 juillet : Caen
Samedi 15 juillet : Verneuil-d'Avre-et-d'Iton

Cher - Nièvre

Lundi 10 juillet : Moulins
Mardi 11 juillet : Nevers
Mercredi 12 juillet : Bourges
Jeudi 13 juillet : Bourges
Vendredi 14 juillet : Issoudin
Samedi 15 juillet : Vierzon

Pyrénées

Lundi 10 juillet : Saint-Jean-de-Luz
Mardi 11 juillet : Saint-Jean-de-Luz
Mercredi 12 juillet : Pau
Jeudi 13 juillet : Tarbes
Vendredi 14 juillet : Tarbes
Samedi 15 juillet : Pau

Savoie - Haute-Savoie

Lundi 10 juillet : Annecy
Mardi 11 juillet : Chambéry
Mercredi 12 juillet : Chambéry/Faverges
Jeudi 13 juillet : Chambéry/
Faverges

Vendredi 14 juillet : Annecy
Samedi 15 juillet : Chambéry/
Saint-Jean-de-Maurienne

Bretagne

Lundi 10 juillet : Brest
Mardi 11 juillet : Quimper

Mercredi 12 juillet : Vannes
Jeudi 13 juillet : Lanester
Vendredi 14 juillet : Concarneau
Samedi 15 juillet : Lorient

